



LE TERRORISME ISLAMISTE

EN LE DJIHADISME
EN FRANCE

EUROPE



Cynthia Salloum



Mentions légales

Éditrice : Konrad-Adenauer-Stiftung e. V. 2023, Berlin, Allemagne

Interlocuteur :

Felix Neumann

Conseiller en matière d'extrémisme et de lutte contre le terrorisme

Division de l'analyse et du conseil

T +49 30 26996 3879

felix.neumann@kas.de

La présente publication de la Konrad-Adenauer-Stiftung e. V. est uniquement destinée à des fins d'information. Elle ne doit pas être utilisée par des partis politiques, des candidats aux élections ou leurs sympathisants à des fins de publicité électorale. Cela s'applique aux élections fédérales, régionales et locales ainsi qu'aux élections au Parlement européen.

Crédits photos : p. 8, p. 13 © IMAGO/Hans Lucas; p. 22 © 123map;

p. 28 © picture alliance/ASSOCIATED PRESS, Eric Gaillard

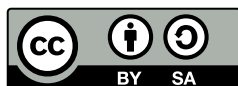
Maquette et composition : KALUZA+SCHMID Studio GmbH, Berlin, Allemagne

Impression : Kern GmbH, Bexbach, Allemagne

Imprimé en Allemagne.

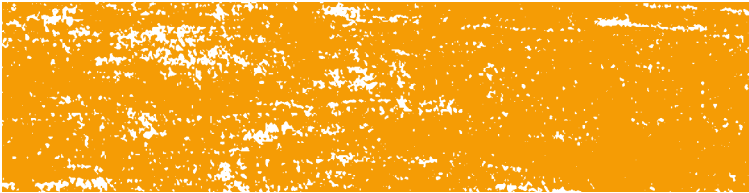
Version originale publiée en anglais.

Produit avec le soutien financier de la République fédérale d'Allemagne.



Le texte du présent ouvrage est autorisé conformément aux conditions en vigueur de « Creative Commons Mention du nom – Transmission aux mêmes conditions que 4.0 International », CC BY-SA 4.0 (à consulter à l'adresse <https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/legalcode.fr>).

ISBN 978-3-98574-165-6



LE DJIHADISME EN FRANCE



**L'état de la menace terroriste
djihadiste en France**

Cynthia Salloum

APERÇU

En 2020 et 2021, il est apparu clairement que le danger émanant d'organisations comme l'État islamique (EI) et Al-Qaïda n'a pas été éliminé. Au contraire, plusieurs pays européens – dont la France – ont récemment été victimes d'une série d'attentats. Cette publication fait partie de la série *Terrorisme djihadiste en Europe*, dans laquelle des experts renommés analysent l'état actuel de la menace djihadiste dans différents pays, ainsi que les stratégies antiterroristes mises en œuvre et les débats politiques qui s'y rattachent.

- ✧ Dans cet article, Cynthia Salloum s'intéresse à la France, l'un des rares pays occidentaux à avoir souffert à plusieurs reprises de campagnes terroristes menées par des groupes se réclamant soit d'acteurs armés non étatiques basés au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, soit d'organisations islamistes djihadistes mondiales.
- ✧ La déstabilisation de l'Irak et la guerre civile en Syrie ont permis l'émergence de Daech, qui a attaqué Paris en 2015. La série d'attentats coordonnés et simultanés au Stade de France en 2015, dont le bilan s'élève à 131 morts et plus de 400 blessés, a été la plus meurtrière en France et la deuxième plus meurtrière en Europe depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.
- ✧ Depuis 2013, environ 1300 citoyens français ont rejoint Daech en Syrie. Non seulement ils ont défendu Daech, mais certains sont revenus attaquer leur pays d'origine. Avec la défaite de l'EI, le retour des djihadistes français est devenu une question de sécurité nationale.
- ✧ Depuis 2016, on observe un passage progressif d'un terrorisme organisé à un terrorisme opportuniste, caractérisé par l'utilisation d'armes de fortune comme des couteaux ou des véhicules. Les attaques commises par des individus sont, pour les services de sécurité français, les plus difficiles à détecter sur Internet comme sur le terrain. Découpler radicalisation religieuse et politique – en distinguant les causes profondes des symptômes – est essentiel tant pour l'analyse des menaces que pour l'élaboration de politiques antiterroristes.
- ✧ L'auteure passe en revue l'évolution des mesures antiterroristes françaises, depuis le plan Vigipirate en 2001 jusqu'au Comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (CIPDR) en 2019.
- ✧ Un processus de militarisation de la lutte contre le terrorisme s'est progressivement mis en place en France, avec une forte présence militaire à l'étranger, en Syrie, en Irak et au Mali. Ce phénomène n'est pas surprenant s'agissant d'un pays qui a une culture stratégique interventionniste et des capacités militaires à l'avenant. Cette stratégie a jusqu'à présent montré ses limites.

- › Les réactions politiques au terrorisme jouent un rôle important. Comparé à d'autres pays européens, le débat politique en France s'est polarisé de manière plus vive autour de la religion et de la laïcité, de l'islam et du séparatisme. Cette situation a largement influencé les élections présidentielles de 2022.
- › Reste à savoir si, dans les années 2020, la France restera une cible privilégiée. Si la sécurité absolue est une utopie – aucun pays n'est à l'abri des attaques terroristes – des politiques adéquates, tant à l'étranger qu'à l'intérieur du pays, peuvent réduire considérablement les risques.

CONTENU

1. Après la terreur : Une « nouvelle normalité » ?	9
2. Identification des menaces	12
Al-Qaïda : d'un groupe organisé à une marque	12
Daech : ascension et chute	14
Les loups solitaires : une menace moins létale, plus diffuse	15
3. Encadrer les attaques terroristes	19
Terrorisme organisationnel et terrorisme opportuniste	19
Une moins grande létalité	20
Motivations, symptômes et causes structurelles	21
4. La réponse	26
Distinguer les menaces et les vulnérabilités	26
Arsenal antiterroriste français	27
La guerre à l'étranger	29
5. Politique contre réponses stratégiques	34
Sources et bibliographie	37
L'auteur	43

PRÉFACE

Cette publication fait partie d'une série d'études, qui comprend l'évaluation de la menace terroriste, des modèles de radicalisation de la scène djihadiste et de ses causes profondes dans différents pays européens. La série examine les différentes positions, parfois opposées, du débat scientifique sur ce sujet.



Condoléances devant le bar Le Carillon au lendemain de l'attentat terroriste dans la rue Bichat à Paris, le 14 novembre 2015.

1. APRÈS LA TERREUR : UNE « NOUVELLE NORMALITÉ » ?

La place de l'islam – au-delà de l'extrémisme djihadiste violent – fait l'objet en France du débat le plus vif, le plus polarisant et le plus central depuis les attentats terroristes survenus à Paris en novembre 2015 et revendiqués par l'État islamique.¹ La menace qu'ils représentent en termes de sécurité est sans aucun doute la plus préoccupante de l'histoire contemporaine française depuis la fin de la guerre civile algérienne au début des années 1990. Avec un bilan de 131 morts et plus de 400 blessés, la série d'attentats simultanés et coordonnés survenus au Stade de France, dans des cafés et des restaurants situés dans les 10^e et 11^e arrondissements de Paris, ainsi que dans la salle de concert du Bataclan, sont les deuxièmes plus meurtriers en Europe depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, après les attentats de Madrid en 2004.² Ils font également suite aux attentats de janvier 2015 contre *Charlie Hebdo*, célèbre hebdomadaire satirique et objet de polémique, ainsi qu'à d'autres attentats.³ Ainsi, en réaction à la republication des caricatures du prophète Mahomet par *Charlie Hebdo* en septembre 2020,⁴ trois attentats ont été commis sur le sol français : l'attentat près des anciens locaux de *Charlie Hebdo* à Paris,⁵ l'assassinat de Samuel Paty à Conflans-Sainte-Honorine⁶ et l'attentat à la Basilique Notre-Dame de l'Assomption à Nice⁷. Cette série d'actes terroristes a fortement contribué à faire émerger une peur de l'islamisme en France – sous sa forme politique, missionnaire ou sous celle du djihadisme violent – tant au niveau local que transnational, avec des conséquences politiques de grande envergure.

Les attaques menées au nom de la religion, en l'occurrence au nom de l'islam, constituent la principale menace terroriste en France depuis les années 1990, avec un point culminant depuis les attentats de Paris de 2015. Le passé de la France est cependant marqué par

la récurrence d'actes terroristes violents soutenant des revendications politiques. Ce sont eux qui dominent entre les années 1950 et 1980, avec des attaques menées par des activistes appartenant à des groupes militants. Ceux-ci vont de l'extrême droite avec l'Organisation de l'armée secrète (1960–1962), à l'extrême gauche avec le groupe Action directe (1979–1984), aux côtés d'une variété de groupes locaux et étrangers liés à l'Afrique du Nord ou au Moyen-Orient. La composante islamiste à proprement parler a commencé à jouer un rôle déterminant dans l'extrémisme violent inspiré par Téhéran et le sunnisme radical dans les années 1980. Malgré la poursuite de la décolonisation⁸ et la mise en œuvre d'une « politique arabe » depuis la présidence du Général de Gaulle,⁹ des séries d'attentats ont été planifiées et menées sur le sol français dans les années 1980 par, entre autres, le groupe Carlos, Abou Nidal, l'Organisation arabe du 15 mai, le Hezbollah et d'autres groupes arméniens et kurdes. Depuis, la menace terroriste qui pèse sur la France est essentiellement liée au radicalisme islamiste sunnite : à partir des années 1990 avec les attaques terroristes menées par le Groupe islamique armé (GIA) – *al-Jama'ah al-Islamiyah al-Musallaha en arabe* – jusqu'aux années 2000 avec Al-Qaïda et aux années 2010 avec l'État islamique.

Plusieurs autres pays européens possèdent une histoire tout aussi chargée en matière de violence et de terrorisme politiques exercés par des mouvements terroristes d'extrême gauche et d'extrême droite ou, plus récemment, par des terroristes islamistes ou djihadistes violents. Mais la France reste *un cas d'école*. Elle est en effet devenue, au cours du dernier demi-siècle, le pays occidental le plus fréquemment visé par le terrorisme islamiste violent – si l'on excepte les attentats du 11 septembre et la décennie qui a suivi. Toutefois, il est important de préciser que « la France est la principale cible du djihadisme en Europe » si on comptabilise uniquement les attentats réussis : « Si on inclut les complots déjoués, la différence entre la France et d'autres pays (comme le Royaume-Uni) est moins prononcée ». ¹⁰ Par conséquent, plutôt que de nous baser sur une analyse quantitative de la menace, nous mettrons ici l'accent sur la situation particulière de la France : c'est l'un des rares pays occidentaux à avoir constamment été l'objet d'attentats, mais aussi de campagnes terroristes menées par des groupes se réclamant soit d'acteurs armés non étatiques basés au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, soit d'organisations djihadistes mondiales. On assiste à un débat crucial sur la question de savoir si les interventions françaises à l'étranger favorisent la radicalisation au niveau national. Deux campagnes distinctes apparaissent comme liées de manière significative à la politique étrangère de la France dans la région : dans les années 1990 lorsque la France a soutenu le gouvernement algérien pendant la guerre civile, et après 2014 avec la formation de la coalition contre l'État islamique en Irak et en Syrie. Reste à savoir si la France restera une cible de premier plan durant la décennie actuelle. Cependant, même si la sécurité absolue est une utopie – aucun pays n'est à l'abri d'attaques terroristes – des politiques adéquates, tant à l'étranger qu'à l'intérieur, peuvent réduire considérablement les risques. Or, en France, les considérations sociologiques ou socio-politiques priment sur la stratégie.

- 1 Dans ce document, nous utiliserons indifféremment les termes « État islamique » et « Daech », ainsi que « islamiste violent » et « djihadiste ».
- 2 Le 11 mars 2004, dix bombes ont explosé dans quatre trains à l'intérieur et aux alentours de la gare d'Atocha, dans le centre de Madrid, faisant 191 morts et plus de 1800 blessés. Les bombes ont été placées par treize terroristes d'un groupe affilié à Al-Qaïda, le Groupe islamique combattant marocain (GICM) fondé en Espagne en 1994. Cf. Fernando Reinares : *Al Qaeda's Revenge: the 2004-Madrid Train Bombings*. Washington D.C / New York : Woodrow Wilson Center Press/Columbia University Press, 2017.
- 3 Les premiers d'entre eux sont les attentats de mars 2012 à Toulouse et Montauban commis par Mohammed Merah qui a revendiqué son affiliation à Al-Qaïda. Ces attentats ont été exécutés en plusieurs lieux, entre le 11 et le 19 mars 2012, tuant trois soldats français non armés ainsi qu'un rabbin et trois jeunes enfants dans une école juive.

Le 7 janvier 2015, la fusillade de Charlie Hebdo, revendiquée par Al-Qaïda dans la péninsule arabique (AQPA), est perpétrée dans les locaux du siège du magazine par les frères Kouachi, entraînant la mort de 12 personnes, dont les dessinateurs Georges Wolinski et Cabu. Une série d'attentats a suivi les 8 et 9 janvier 2015 : les fusillades de Fontenay-aux-Roses et de Montrouge et la prise d'otages au magasin Hyper Cacher de la porte de Vincennes par Amedy Coulibaly qui a fait allégeance à l'État islamique ; ainsi qu'une deuxième prise d'otages dans une imprimerie de la zone industrielle de Dammartin-en-Goële où les frères Kouachi ont été tués. D'autres attaques de moindre envergure, ont eu lieu tout au long de l'année 2015 (ex : Villejuif, Saint-Quentin-Fallavier) ou ont été déjouées (ex : l'attaque du Thalys).
- 4 La décision de republier les caricatures qui avaient provoqué les attentats de janvier 2015 a été prise par le journal en septembre 2020, à la veille du procès des complices présumés de l'attentat, entraînant des menaces publiques d'Al-Qaïda contre Charlie Hebdo, et plus largement la France.
- 5 Les attentats de septembre 2020 étaient liés à ceux de Charlie Hebdo et aux caricatures du prophète Mahomet : quatre personnes ont été blessées par un homme qui les a attaquées avec un couteau de boucherie devant l'ancien siège du magazine. Celui-ci venait de republier la couverture qui avait déclenché une attaque similaire, plus violente, en 2015.
- 6 La décapitation de Samuel Paty en octobre 2020 a été commise à Conflans-Sainte-Honorine (nord-ouest de Paris) par Abdoullakh Anzorov, un réfugié tchétchène. Paty était un enseignant de collège qui avait récemment donné un cours sur la liberté d'expression dans lequel il montrait des caricatures du prophète Mahomet. Les islamistes avaient publié des dizaines de posts Internet appelant à des actes de violence en ligne et finalement à l'attentat.
- 7 L'attaque a entraîné la mort de trois personnes et a eu lieu le 29 octobre 2020. L'attaquant était Brahim Aioussaoi, un jeune migrant tunisien qui était arrivé en Europe sur l'île italienne de Lampedusa en septembre 2020.
- 8 « Le colonialisme est fini », comme l'a très officiellement déclaré l'ancien président Valéry Giscard d'Estaing dans son discours « Adresse à l'Afrique » le 26 juin 1977 à l'occasion de l'indépendance de Djibouti.
- 9 Contrairement à la position des États-Unis. Voir entre autres, Samy Cohen : *De Gaulle, les gaullistes et Israël*. Paris, Alain Moreau, 1974 ; Daniel Colard : *La politique méditerranéenne et proche-orientale de G. Pompidou*. In : *Politique étrangère*, vol. 43, numéro 3, 1978, pp. 283-306 ; Isabelle Avran : *Valéry Giscard d'Estaing, une diplomatie européenne active au Proche-Orient*. In *Orient XXI*, 14.12.2020. <https://orientxxi.info/magazine/valery-giscard-d-estaing-une-diplomatie-europeenne-active-au-proche-orient,4364> (dernier accès : 7.10.2021) ; Jean-Pierre Filiu : *François Mitterrand and the Palestinians: 1956-95*. In *Journal of Palestine Studies*, vol. 38, numéro 2, 2009, pp. 24-41.
- 10 L'étude sur l'ensemble des données relatives aux complots djihadistes en Europe (JPED), réalisée par le groupe de recherche sur le terrorisme de l'Etablissement norvégien de recherche sur la défense, fait état en 2020 d'environ 45 complots lancés contre 30 complots déjoués en France. Petter Nesser : *Introducing the Jihadi Plots in Europe Dataset (JPED)*. In *Journal of Peace Research*, à paraître, avril 2022.

2.

IDENTIFICATION DES MENACES

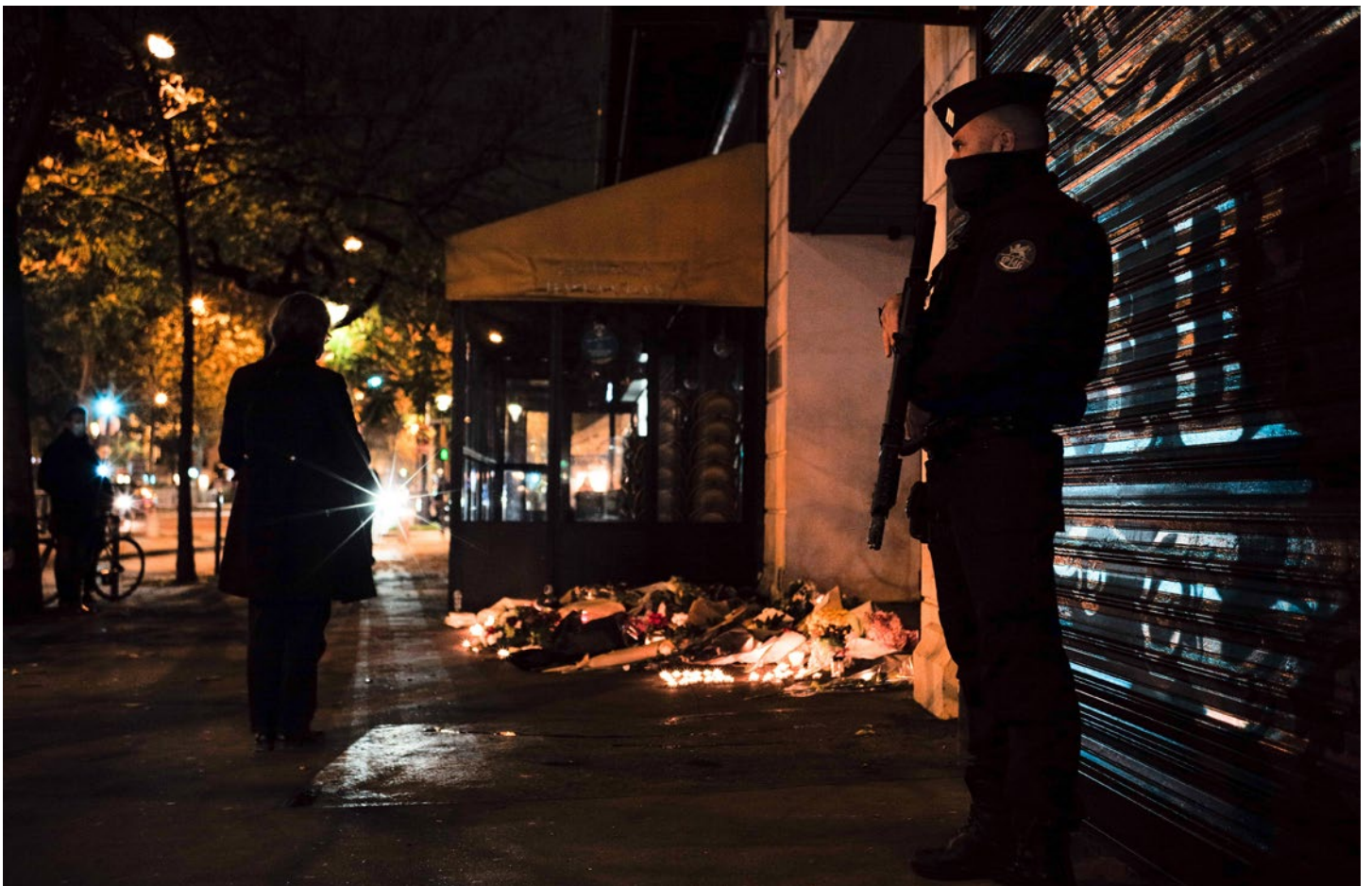
Al-Qaïda : d'un groupe organisé à une marque

Il n'est pas nécessaire de revenir sur la trajectoire d'Al-Qaïda, de sa montée en puissance en Algérie et en Tanzanie à sa chute en Afghanistan et au Pakistan. En résumé : après avoir été une organisation centrale capable d'envoyer des commandos partout où elle le souhaitait, Al-Qaïda n'est plus qu'une cellule pratiquement vide, mais son idéologie survit et prospère encore dans certaines parties du Moyen-Orient et de l'Extrême-Orient. Mais surtout, Al-Qaïda est devenu un nom de marque, celui d'un groupe désormais hors d'état de nuire, mais qui revendiquent des attaques dirigées contre une grande variété de cibles. Plusieurs attentats en France ont ainsi été commis sous le parrainage d'Al-Qaïda – l'attentat des frères Kouachi contre *Charlie Hebdo* – alors que la contribution réelle du groupe était probablement minime.¹¹

C'est l'attaque du 11 septembre 2001 qui a fait connaître Al-Qaïda en France, comme dans de nombreux pays européens. Son influence et sa portée étaient pourtant marginales. Des jeunes, issus de milieux populaires mais aussi de franges bien intégrées de la classe moyenne, ont embrassé l'action violente. La plupart étaient des individus privés de leurs droits, confrontés à de multiples crises d'identité – ne se sentant chez eux ni dans leur pays de résidence, ni dans leur pays d'origine – qui se sont enrôlés dans des milices au nom de l'islam, souvent en direction de la Tchétchénie, de l'Afghanistan ou de la Syrie. Il s'agit en majorité de convertis récents – un tiers de ceux qui sont allés en Syrie sont des convertis –, ils ne faisaient pas partie d'une communauté et pratiquaient un « djihadisme nomade », défendant une cause après l'autre et s'engageant au gré des

conflits. Ils ont rejoint Al-Qaïda parce que la référence est « la meilleure et la plus connue des marques présentes sur le marché du nihilisme »¹². L'affiliation repose sur peu d'éléments solides, il s'agit juste d'un nom de marque qui s'avère momentanément utile.

Cependant, Al-Qaïda possède un ancrage historique qui reste important pour la France. À la fin de la guerre civile en Algérie, le GIA a entamé sa transformation, devenant le Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC) en 1998, et déclarant son allégeance à Al-Qaïda en 2007 sous le nom d'AQMI (Al-Qaïda au Maghreb islamique). Cette affiliation a signé l'extension de ses activités à l'ensemble de la région – Mauritanie, Mali et Niger – et à des cibles occidentales, notamment la France. AQMI s'est spécialisé dans une voie souvent très lucrative : les enlèvements de ressortissants occidentaux, les assassinats de touristes, ainsi que le trafic à grande échelle d'armes et de drogues.¹³ Au cours des deux dernières décennies, l'affaiblissement de plusieurs États du Sahel a entraîné une nouvelle détérioration du tissu économique et social qui a alimenté les mécontentements et la polarisation. Au Mali, plusieurs groupes ont pris le contrôle du Nord : AQMI, à dominante arabe, dont la zone d'opération est essentiellement algérienne, mauritanienne et malienne ; le Mouvement pour l'unicité et le djihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO), un mouvement dissident d'AQMI qui a rejoint les Signataires par



Le Bataclan, cinq ans après les attentats. Paris, le 13 novembre 2020.

le sang ou le groupe de Mokhtar Belmokhtar en 2013 pour former al-Mourabitoun ; et Ansar Eddine, un groupe créé en 2012 qui est exclusivement touareg.¹⁴ Majoritairement locaux, ces groupes ont été évincés par l'intervention française Serval décidée en décembre 2012.¹⁵

À l'évidence, la structure pyramidale d'Al-Qaïda a changé, et les relations entre « Al-Qaïda central » et ces groupes périphériques sont parfois tendues, l'ambition et les rivalités personnelles jouant leur rôle.¹⁶ Au sein de la nébuleuse que forme Al-Qaïda, il existe également une certaine concurrence qui peut pousser les groupes à briguer le devant de la scène et à commettre des actes de plus en plus spectaculaires et meurtriers. Leur portée reste essentiellement locale ou régionale, de sorte qu'ils ne représentent pas une menace de haut niveau pour les services de renseignement en France. Pourtant, leurs idéologies peuvent toujours inspirer des individus isolés et fournir des motifs de radicalisation.

Daech : ascension et chute

Si Al-Qaïda représente toujours le fondement idéologique du djihad mondial, l'État islamique, ou Daech, est devenu son principal combattant. Le contrôle d'un vaste territoire en Syrie et en Irak lui a conféré une position et un avantage stratégiques distincts. Daech était une sorte de proto-État avec ses taxes, ses lignes de communication, ses capacités militaires et sa propre armée, forte, à son apogée, de quelque 40 000 soldats. Al-Qaeda n'avait rien de tout cela. Pourtant, une fois qu'un groupe terroriste a contrôlé un territoire, le contre-terrorisme s'est assigné une tâche beaucoup plus simple : envahir et détruire. Cela s'est produit relativement rapidement, en moins de cinq ans.¹⁷ L'intermède Daech a été extrêmement violent et les ramifications de la bataille principale ont rapidement atteint l'Europe. Entre 2014 et 2018, on compte plus de victimes du terrorisme djihadiste lié à Daech – au moins 345 – que durant les 20 années précédentes. Pour la France, le bilan se chiffre à 271 morts. Outre la réponse évoquée ci-dessous, la France est ainsi devenue l'un de ses principaux terrains d'action, à au moins trois égards.

Premièrement, la France est devenue un important vivier de recrutement pour la cause de l'EI. Entre 5000 et 7000 citoyens européens ont choisi de rejoindre les rangs de Daech.¹⁸ En France, on estime que 1300 de ses citoyens ont rejoint Daech en gagnant la Syrie, et plus particulièrement la région d'Alep.¹⁹ Inutile de préciser que des liens forts se sont forgés entre les combattants francophones. Plusieurs raisons expliquent ce nombre relativement élevé : il était facile de se rendre en Syrie en passant par la Turquie ; les violations massives des droits de l'homme commises par Assad ont pu faire paraître la cause juste initialement ; l'échec des politiques gouvernementales qui a exclu un nombre croissant de jeunes hommes de la vie économique et sociale ; des réseaux sociaux et des cercles d'amis actifs et surtout, la présence de réseaux et de groupes de recrutement tels que Sharia4France.²⁰

Ensuite, pendant, et plus encore après la bataille menée pour obtenir le califat, ces recrues peuvent représenter une source de danger spécifique si on les convainc de revenir et de frapper dans leur pays. En effet, il apparaît que la cohésion des combattants francophones en Syrie était très forte et que, plus que tout autre groupe, il entendait cibler son pays d'origine. À cet égard, dès 2013, une cellule de combattants étrangers français et

belges, la Katibat al-Muhajirin (KAM) basée à Alep, s'est fortement mobilisée pour encourager et organiser les attaques en France et en Belgique. En mai 2014, Daech frappe pour la première fois en Europe, Mehdi Nemmouche attaque le Musée juif de Bruxelles et en janvier 2015, le complot de Verviers est déjoué.

Cet échec n'a fait qu'encourager l'État islamique en Syrie à cibler l'Europe, en recrutant des volontaires pour des opérations extérieures. Parmi ceux-ci, il semble que « les recrues francophones se sont montrées les plus désireuses de frapper chez elles »²¹. Il s'avère que le scénario consistant à frapper des civils, plutôt que des cibles institutionnelles, a été privilégié, et pour mener à bien ces attaques, des volontaires jeunes et inexpérimentés ont été sélectionnés, renvoyés en Europe par la route des Balkans en utilisant de faux passeports syriens. Nous savons maintenant, grâce aux rapports des services de renseignement, que la plupart des attaquants du Bataclan envoyaient des rapports d'étape à leurs commanditaires en Syrie et que l'EI exerçait un « commandement et un contrôle solides » sur la planification des opérations extérieures du groupe.²² Les documents et les ordinateurs saisis révèlent l'ampleur des attaques prévues, avec un dossier intitulé « 13 novembre », détaillant plusieurs commandos et leurs cibles, du Stade de France à Paris au métro de Bruxelles et à l'aéroport Schiphol d'Amsterdam.²³

Troisièmement, avec la défaite de Daech, le sort des recrues françaises en Syrie est devenu une question de sécurité nationale. Fin 2020, plus de la moitié étaient présumés morts ou disparus ; moins d'un quart étaient enregistrés comme rapatriés ; et 55 étaient localisés dans un pays tiers après avoir quitté la Syrie.²⁴ L'ampleur de la menace que représentent les combattants étrangers est généralement considérée comme assez limitée. Le « blowback rate » (la proportion des combattants qui à leur retour participent à des actes terroristes contre leur pays) varie : avec Al-Qaïda, il était estimé à 10 % ; avec l'EI, il semble être beaucoup plus faible.²⁵ Cependant, la France a décidé de ne pas prendre de risques. Selon le ministère français de la Justice, tout combattant étranger souhaitant revenir en France est immédiatement placé en détention provisoire. Même si une politique du « cas par cas » prévaut lorsqu'il s'agit de femmes ou d'enfants, le crime d'association terroriste est automatiquement appliqué à toute personne revenant de territoires anciennement occupés par Daech, avec une peine de 30 ans de prison.²⁶ Il est tentant d'exagérer le problème, mais tant que le récit de Daech sera attrayant, les anciens combattants conserveront une influence et une séduction particulières. Contrairement à d'autres pays européens – la Suède ou les Pays-Bas – la France n'a pas de politique ou de programme de réinsertion.

Les loups solitaires : une menace moins létale, plus diffuse

Daech a été largement détruit mais le djihadisme n'est pas mort. Le groupe n'est probablement plus en mesure de lancer une attaque internationale comme celles de Paris en 2015, mais il reconstruit ses capacités opérationnelles au niveau régional et reste capable de mobiliser ses forces dans les zones ravagées situées entre la Syrie et l'Irak, pour recruter et récupérer des combattants.²⁷ Par ailleurs, la franchise EI reste active au niveau mondial : l'État islamique – Khorasan en Afghanistan, l'État islamique en Afrique de l'Ouest (ISWAP) dans le nord-est du Nigeria, l'État islamique en Afrique centrale (ISCAP) au Mozambique et l'État islamique dans le Grand Sahara (EIGS) au Sahel. En Europe, si l'idéologie est toujours diffusée sur les médias sociaux, la tendance est toutefois à la

baisse. De nouveaux modes opératoires sont apparus, qui sont notamment le fait d'attaquants individuels. Au cours des cinq dernières années, les complots djihadistes en Europe ont plus souvent pris la forme d'attaques réalisées avec des armes simples comme des voitures et des couteaux qu'avec des bombes, et près de la moitié étaient le fait d'individus plutôt que de groupes. La France a connu une trentaine d'attentats commis par des « loups solitaires » depuis 2016.

Alors qu'il survit à peine en Syrie et en Irak, l'EI a adopté cette tactique en déclarant en 2016 que « votre plus petite action au cœur de leur pays nous est plus chère que la plus grande action de notre part, et elle est plus efficace et plus dommageable pour eux ».²⁸ À cette fin, Daech a renforcé son appareil de propagande, notamment ses plateformes et réseaux numériques. Et les efforts actuels pour lutter contre la propagande djihadiste semblent insuffisants. Par exemple, en avril 2015, Twitter a suspendu plus de 10 000 comptes liés à l'EI en une seule journée, mais ce nombre semble n'être qu'une « goutte d'eau dans l'océan des comptes Twitter liés à l'EI et autres terroristes ».²⁹ De plus, en évitant les réseaux traditionnels – en utilisant des canaux tels que Telegram – Daech est en mesure de diffuser des manuels d'instruction expliquant comment fabriquer des engins explosifs et de perpétrer un attentat à la bombe ainsi que des actes « requérant peu de moyens techniques » tels que des attaques au couteau, des attaques de véhicules, des incendies criminels et des déraillements de trains, entre autres. Il a également diffusé du matériel de sécurité opérationnelle (OPSEC) qui renforce la capacité des individus à échapper à la surveillance et à éviter la détection.³⁰ La France a été victime de ces attaques, et continuera probablement à l'être, car ce type de complots est quasiment impossible à prévenir. Les acteurs isolés sont extrêmement difficiles à identifier, sauf par le biais d'Internet ou de pressions exercées sur leur entourage immédiat (famille et amis proches) afin d'obtenir des dénonciations.³¹ Le défi pour les services de sécurité et pour l'establishment politique français consistera à ne pas réagir de manière disproportionnée : l'amplification et l'hyperbole ne peuvent que transformer un acte de folie individuel en l'effort stratégique d'un groupe organisé.

Personne ne sait quand, où, ni pourquoi les terroristes vont frapper. Certains attireront l'attention sur les loups solitaires, d'autres sur la résurgence de l'EI, mais les menaces restent à la fois endogènes et exogènes, les deux étant imprévisibles. Ce que nous savons, c'est que s'ouvre une période particulièrement critique : la prochaine élection présidentielle aura lieu en avril 2022 et les mois à venir constituent donc un terrain fertile pour des actes terroristes. Rappelons qu'Al-Qaïda a frappé Madrid trois jours avant l'élection législative de 2004.³²

- 11 Ils ont déclaré leur allégeance à Al-Qaïda au Yémen (AQPA), l'un des frères a été formé militairement au Yémen en 2011. Leur mentor semble avoir été un Algérien, Djamel Beghal, un activiste du GIA formé en Afghanistan qui a fomenté un attentat contre l'ambassade américaine à Paris. Ils l'ont rencontré en prison. Voir : Ce que l'on sait sur la radicalisation des frères Kouachi. *Le Monde*, 9.1.2015. https://www.lemonde.fr/societe/article/2015/01/09/ce-que-l-on-sait-sur-la-radicalisation-des-freres-kouachi_4552422_3224.html (dernier accès : 7.10.2021).
- 12 Olivier Roy : Al-Qaïda et le nihilisme des jeunes. In *Esprit*, mars/avril 2014, p. 112-116 ; Olivier Roy : Al Qaeda in the West as a Youth Movement: The Power of a Narrative. In CEPS Policy Brief n° 168, août 2008.
- 13 Après Al-Qaïda dans la région, il s'agissait surtout de faire de l'argent plutôt que de lancer le djihad. « Al-Qaïda a moins utilisé la région pour fomenter le terrorisme que pour protéger et développer ses finances. » Princeton N. Lyman/J. Stephen Morrison : The Terrorist Threat in Africa. In *Foreign Affairs*, vol. 84, n° 1, 2004, p. 83.
- 14 Voir Pham J. Peter : Foreign Influences and Shifting Horizons : The Ongoing Evolution of Al Qaeda in the Islamic Maghreb. In *Orbis*, vol. 55, numéro 2, 2011, pp. 240-254.
- 15 Sur l'évolution des dynamiques au Sahel, Marc-Antoine Pérouse de Montclos : Une guerre perdue : La France au Sahel. Paris, JC Lattès, 2020 ; Yvan Guichaoua : The bitter harvest of French interventionism in the Sahel. In *International Affairs*, vol. 96, numéro 4, 2020, p. 895-911 ; Raineri Luca : Explaining the Rise of Jihadism in Africa: The crucial Case of the Islamic State of the Greater Sahara. In *Terrorism and Political Violence*, 2020.
- 16 Comme dans le cas de HTS, Hay'at Tahrir al-Sham ou l'Organisation pour la libération du Levant. Les tensions ont abouti à la rupture en 2017, puis une politique d'endiguement a suivi à partir de 2019 jusqu'à une confrontation armée en 2020. Voir : Jérôme Drevon/Patrick Haenni : How Global Jihad Relocalises and Where it Leads. The Case of HTS, the Former AQ Franchise in Syria. In European University Institute Working Paper Robert Schuman Centre for Advanced Studies, n° 8, 2021.
- 17 Audrey Kurth Cronin : ISIS Is Not a Terrorist Group: Why Counterterrorism Won't Stop the Latest Jihadist Threat. In *Foreign Affairs*, vol. 94, numéro 2, 2015, p. 87-98.
- 18 Voir : Florence Gaub : Waging #Eurojihad : foreign fighters in ISIL. In EU-ISS, vol. 53, décembre 2015, p. 1. https://www.iss.europa.eu/sites/default/files/EUISSFiles/Alert_53_Foreign_fighters_in_ISIL.pdf (dernier accès : 7.10.2021).
- 19 C'est un chiffre calculé à partir de plusieurs sources. En mai 2015, le ministère français de l'Intérieur a estimé que 1700 citoyens français étaient partis en Syrie. Ce chiffre semble avoir été revu à la baisse. Europol l'a estimé à 1451.
- 20 Hamed el-Said/Richard Barret: Enhancing the Understanding of the Foreign Terrorist Fighters Phenomenon in Syria. In Bureau de la lutte contre le terrorisme des Nations unies, juillet 2017, p. 35 et suivantes ; Petter Nesser : Military Interventions, Jihadi Networks, and Terrorist Entrepreneurs: How the Islamic State Terror Wave Rose So High in Europe. In *CTC Sentinel*, vol. 12, numéro 3, mars 2019, p. 15-22. <https://ctc.usma.edu/wp-content/uploads/2019/03/CTC-SENTINEL-032019.pdf> (dernier accès : 29.10.2021).
- 21 Cité dans Jean-Charles Brisard/Kévin Jackson : The Islamic State's External Operations and the French-Belgian Nexus. In *CTC Sentinel*, vol. 9, n° 11, 2016, p. 10. https://ctc.usma.edu/wp-content/uploads/2016/11/CTC-Sentinel_Vol9Iss1118.pdf (dernier accès : 7.10.2021).
- 22 Ibidem, p. 13. Aussi : Matthieu Suc : Ces terroristes qui menacent la France : La chaîne de commandement qui conduit aux attentats. *Mediapart*, 23.3.2016. <https://www.mediapart.fr/journal/france/230316/ces-terroristes-qui-menacent-la-france-23-la-chaine-de-commandement-qui-conduit-aux-attentats?onglet=full> (dernier accès : 7.10.2021).
- 23 Voir : Elise Vincent : 13 novembre : l'enquête dévoile un projet terroriste de grande ampleur. In *Le Monde*, 5.10.2016. https://www.lemonde.fr/attaques-a-paris/article/2016/10/05/13-novembre-l-enquete-devoile-un-projet-terroriste-de-grande-ampleur_5008251_4809495.html (dernier accès : 7.10.2021).
- 24 Les chiffres sont tirés du rapport TE-SAT d'Europol, 10 février 2021, p. 62.
- 25 On estime qu'environ 10 % des rapatriés veulent poursuivre le combat, soit en se retournant contre leur pays d'origine, soit en devenant recruteur. Sur ce ratio, voir : Thomas Hegghammer : Should I Stay or Should I Go ? Explaining Variation in Western Jihadists' Choice between Domestic and Foreign Fighting. In *American Political Science Review*, vol. 107, numéro 1, 2013, p. 1-15. En outre, par rapport à la vague d'Al-Qaïda, le « blow back rate » de l'IS est beaucoup plus faible si l'on considère le nombre de combattants étrangers par rapport au nombre de complots – lancés et déjoués – impliquant des combattants étrangers. Cf. Petter Nesser : Op. cit. Introducing the Jihadi Plots in Europe Dataset (JPED). (JPED). In *Journal of Peace Research*, à paraître, avril 2022.

- 26 Lors des débats sur les mesures d'urgence après les attentats de Paris en 2015, la privation de citoyenneté a été évoquée pour tout ressortissant français rejoignant les rangs de l'EI. Voir : Retour des djihadistes « français » partis combattre aux côtés de l'État islamique. Réponse du ministère de la Justice, 19 décembre 2019. <https://www.senat.fr/questions/base/2019/qSEQ190208777.html> (dernier accès : 1.11.2021). Voir aussi : Anna Benjamin : Retour de djihadistes : la délicate politique du « cas par cas » de Macron. In L'Express, 4.1.2018. https://www.lexpress.fr/actualite/monde/proche-moyen-orient/retour-de-djihadistes-la-delicate-politique-du-cas-par-cas-de-macron_1973466.html (dernier accès : 1.11.2021).
- 27 Patrick Haenni/Arthur Quesnay : Coming Up Through the Cracks : The Islamic State's Resurgence in Syria and Iraq. In Policy Briefs, European University Institute Middle East Directions (MED), Wartime and Post-Conflict in Syria, n° 16, 2022, p. 26.
- 28 Cité dans : Daniel Byman : How to Hunt a Lone Wolf : Countering Terrorists Who Act on Their Own. In : Foreign Affairs, vol. 96, numéro 2, 2017, p. 100.
- 29 Voir : Aaron Brantly : Innovation and Adaptation in Jihadist Digital Security. In Survival, vol. 59, numéro 1, p. 84.
- 30 Voir : Bennett Clifford : Trucks, Knives, Bombs, Whatever. Exploring Pro-Islamic State Instructional Material on Telegram. In CTC Sentinel, vol. 11, numéro 5, 2018, p. 26. https://ctc.usma.edu/wp-content/uploads/2018/05/CTC-Sentinel_Vol11Iss5.pdf (dernier accès : 7.10.2021).
- 31 Les membres de la famille peuvent être arrêtés et libérés dans les huit jours.
- 32 Al-Qaeda a considéré qu'une période électorale était « le moment le plus approprié pour frapper ». Cité dans : Brynjar Lia/Thomas Hegghammer : Jihadi Strategic Studies : The Alleged Al Qaida Policy Study Preceding the Madrid Bombings. In Studies in Conflict & Terrorism, vol. 27, numéro 5, 2004, p. 370.

3.

ENCADRER LES ATTAQUES TERRORISTES

Terrorisme organisationnel et terrorisme opportuniste

On constate une nette évolution du type d'attentats commis sur le sol français, avec le passage d'un terrorisme organisationnel à un terrorisme opportuniste. Jusqu'en 2016, les attaques djihadistes étaient réalisées par des cellules opérationnelles organisées et des commandos professionnels, en contact direct avec une organisation terroriste étrangère dédiée à la planification et à l'exécution d'attentats en Europe. Les attaquants étaient organisés en réseaux ayant des liens établis avec des appuis étrangers et bénéficiaient d'un soutien logistique important. Leur motivation et leur radicalisation avait un soubassement idéologique et ils ont revendiqué leur affiliation à Al-Qaïda, puis à Daech. De 1995 à 2015, on observe une transmission du *savoir-faire*, une continuité entre les cellules actives plus anciennes et plus jeunes, et les liens s'établissent essentiellement en prison. En ce qui concerne les connexions transnationales, certains des groupes actifs au milieu des années 1990 étaient autonomes (la cellule de Roubaix et le groupe de Beghal) ; depuis la fin des années 1990, les connexions avec Al-Qaïda (et avec l'EI à partir de 2015) sont systématiques. Le nombre élevé de combattants étrangers francophones joue un rôle central dans la constitution des réseaux belgo-français. Ces complots terroristes relèvent de la première catégorie (organisée) et incluent des catégories distinctes d'acteurs.

Par ailleurs, dans la première catégorie, « la personne que nous considérons comme le «terroriste» ne [...] remplit qu'une des multiples fonctions du mouvement, bien que la plus dramatique en termes de conséquences directes », mais on néglige les autres

acteurs.³³ Petter Nesser distingue trois types d'acteurs, les « entrepreneurs », les « marginaux (*misfits*) » et les « velléitaires (*drifters*) » : « les entrepreneurs [dans les rôles de coordination] tendent la main aux marginaux (criminels et laissés-pour-compte de la société) et leur offrent un but et une communauté, ou bien [ils] recrutent des velléitaires dans leurs propres réseaux sociaux et les transforment en terroristes [les marginaux et les velléitaires agissent comme des fantassins] »³⁴. Cette catégorisation permet de croiser les deux types de terrorisme, organisationnel et opportuniste. Elle est féconde lorsqu'il s'agit d'analyser les relations entre les radicalisés motivés par l'idéologie, les petits criminels et les individus atteints de psychopathologies.

Néanmoins, la moindre implication des « entrepreneurs » dans les complots terroristes indique une montée du terrorisme opportuniste, principalement mené par des marginaux et des velléitaires sans ou avec peu de coordination. Les loups solitaires ou les individus isolés reliés à de petites cellules agissent souvent sans soutiens extérieurs, sans endoctrinement religieux et avec des moyens plutôt modestes. Bien sûr, il n'est pas facile de faire la différence entre une attaque dirigée organisée depuis l'étranger et un acte de terrorisme inspiré par des acteurs isolés. Par exemple, le constat concernant l'attentat de Nice est au mieux ambivalent, « là où la frontière entre folie et activisme se brouille ».³⁵

Cette évolution transforme le paysage de manière à la fois négative et positive : négative, parce que ce type d'attaque est très difficile à identifier et à prévenir ; positive, parce que, s'agissant d'amateurs en majorité incompetents, les attaques deviennent de moins en moins stratégiques. Ces changements vont dans le sens d'un découplage accru entre la radicalisation politique et religieuse. Bien sûr, les loups solitaires sont souvent pris dans des récits et des stratégies, accessibles à tous via les canaux de télécommunication. Ceux-ci font l'apologie du djihad tout en fournissant des instructions et des conseils généraux simples en vue d'une attaque. Ils inscrivent leur action dans un récit plus vaste : celui d'Al-Qaïda dans les années 2000, de Daech à partir du milieu des années 2010.

Une moins grande létalité

Depuis 2016, on observe une « modification qualitative » dans les complots terroristes, un passage de l'utilisation de kalachnikovs à des armes de fortune. Plus de 20 attaques en France à l'arme blanche ont eu lieu entre 2013 et 2020 (plus rarement avec décapitation).³⁶ L'attaque au véhicule-bélier a été une autre méthode largement utilisée entre 2016 et 2020 (attentat de Nice du 14 juillet 2016).³⁷ Il est également important de souligner la diminution de l'implication de combattants étrangers dans les complots terroristes depuis 2016.³⁸ Cela s'explique en partie par un nombre plus élevé d'attentats déjoués ; les attentats planifiés dans des réseaux aux objectifs plus ambitieux et aux moyens plus sophistiqués sont de plus en plus interceptés. Les individus radicalisés en contact avec des djihadistes francophones basés dans des régions en guerre sont empêchés d'exécuter des attaques planifiées au Moyen-Orient. La connexion franco-belge, le plus actif des réseaux occidentaux de l'État islamique, a pu frapper à un rythme soutenu en France et en Belgique depuis début 2014 jusqu'en 2016 en s'appuyant sur des groupes de combattants étrangers en Syrie.³⁹ Avec la désintégration du califat de l'EI, la menace a sensiblement diminué même si les combattants revenus de Syrie ou d'Irak restent à l'affût.⁴⁰

Quantitativement, la grande majorité des attentats réussis sont commis par des acteurs isolés. Sur le plan qualitatif, le profil type de l'attaquant solitaire est un terroriste iconoclaste dont l'objectif est de tuer et d'être tué. Leurs attaques visent soit la « cible la plus large » (tuer autant de civils que possible dans les transports publics et les espaces publics bondés), soit une « cible emblématique » : les représentants de l'ordre public et de l'État (forces armées, police et gendarmerie) ;⁴¹ une communauté religieuse spécifique (écoles et institutions juives ; prêtres et églises catholiques, par exemple St-Étienne du Rouvray, Notre-Dame de Paris, Villejuif, etc.), ou les défenseurs inconditionnels de la liberté d'expression (*Charlie Hebdo*, Conflans-Sainte-Honorine).

Si certains analystes mettent l'accent sur « les caractéristiques sociologiques d'une population qui serait objectivement (pré)disposée à la radicalité liée à l'islam »⁴², les experts s'accordent à dire que les profils des terroristes sont très variés. Il existe cependant certains traits communs : la surreprésentation des maghrébins de la deuxième génération ;⁴³ le pourcentage de plus en plus important de convertis ;⁴⁴ les jeunes des banlieues défavorisées, la mobilité entre plusieurs lieux ;⁴⁵ pas ou peu d'origine salafiste.⁴⁶ S'il n'y a pas de nouvelle génération, il y a en revanche une nouvelle population. Les profils des agresseurs sont de plus en plus souvent des migrants plutôt que des immigrés (demandeurs d'asile, réfugiés, touristes, individus en transit), et des femmes.

Motivations, symptômes et causes structurelles

La littérature sur le terrorisme, la radicalisation et l'extrémisme violent tombe souvent dans plusieurs écueils. Tout d'abord, les études sur les causes structurelles ou – pour employer une expression plus courante – les causes profondes de la radicalisation, ne font pas la synthèse entre les analyses socio-psychologiques, sociopolitiques et stratégiques. En outre, dans chacune de ces perspectives, l'étude des moteurs confond les symptômes et les causes profondes. Ainsi, les moteurs apparaissent comme sur- ou sous-exposés. Par exemple, le rôle de la religion est souvent présenté comme une cause profonde alors qu'il ne s'agit en fait que d'un symptôme. Deuxièmement, la recherche met en évidence des corrélations et des variables dont la signification n'est pas facilement transposable d'un contexte à l'autre, par exemple du contexte européen à celui des pays arabes et musulmans. Troisièmement, le brouillard méthodologique entourant la constitution des bases de données entrave encore l'analyse. Les critères et les méthodes de conception des bases de données restent imprécis : qu'est-ce qui définit un groupe ou un individu terroriste ? Comment les catégories de menaces (souvent des couleurs) sont-elles réellement élaborées, et comment les listes de surveillance nationales sont-elles établies ? Les critères d'établissement d'une « fiche S » (fiche « sûreté de l'État »)⁴⁷ sont par exemple obscurs : casier judiciaire, affiliation à une mosquée, historique des recherches et activités sur Internet, connaissances, amitiés et liens familiaux. Bien entendu, les services de renseignement ne donneront pas de détails, pour de bonnes raisons. Mais lorsque les critères pris en compte pour constituer la catégorie des individus et organisations potentiellement dangereux sont des symptômes de plus en plus éloignés des processus réels de radicalisation, le processus analytique qui se met en place risque d'induire en erreur. L'étiquetage d'une personne « radicalisée » tombe alors dans le piège de l'auto-confirmation : ceux qui correspondent à une définition a priori de la radicalisation sont déclarés « radicalisés ». Cela conduit à négliger des individus ou des groupes réellement dangereux (y compris dans le cas d'acteurs isolés).

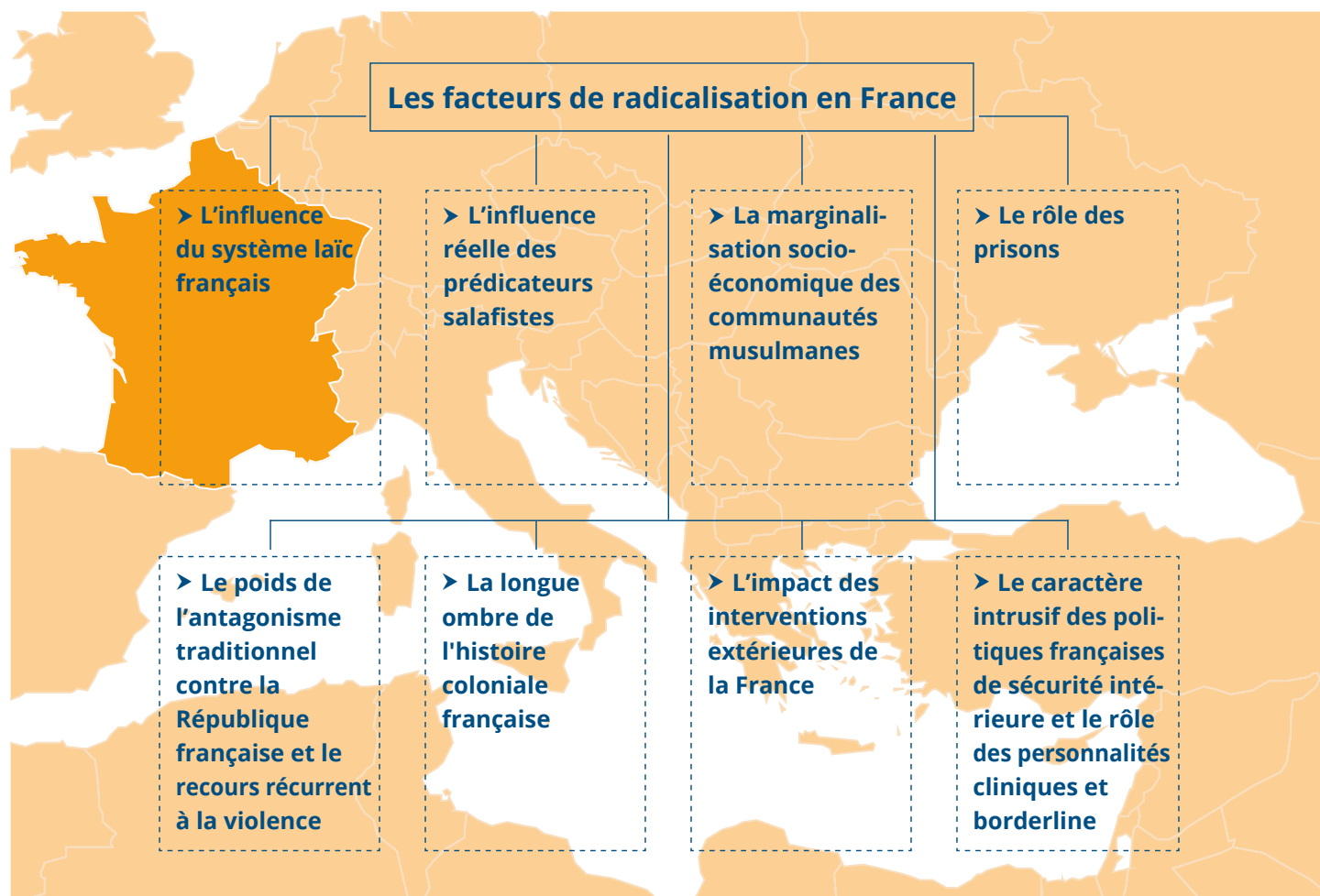


Figure 1 : Facteurs de radicalisation en France.

Dans le cas français, ces problèmes apparaissent comme particulièrement pertinents lorsqu'il s'agit d'analyser le processus de radicalisation. En bref, une série de facteurs sont mis en avant : l'influence du système laïc français ; l'impact réel des prédicateurs salafistes ; la marginalisation socio-économique des communautés musulmanes ; le rôle des prisons ; le poids de l'antagonisme traditionnel contre la République française et le recours récurrent à la violence ; l'ombre de l'histoire coloniale française ; l'impact des interventions françaises à l'étranger ; la nature intrusive des politiques de sécurité intérieure françaises et le rôle de personnalités souffrant de troubles cliniques et borderline. Ces facteurs peuvent sembler lointains ou théoriques. Pourtant, ils se résument généralement à des interrogations très pragmatiques : les *Daawas* (outils de prosélytisme religieux) publiées par Al-Qaeda ou Daech contre « les Français » jouent-elles un rôle plus important que les difficultés socio-économiques ? Comment identifier et démêler criminels, extrémistes religieux et individus psychologiquement perturbés ? Tous ces éléments alimentent des débats constants et parfois acrimonieux en France, avec des désaccords sur les facteurs les plus importants, et ceci peut influencer directement les mesures spécifiques prises par le gouvernement.

Le rôle des interventions à l'étranger par exemple fait l'objet d'un débat tendu : nourrissent-elles la radicalisation ? Existe-t-il une corrélation entre les interventions militaires des pays européens dans les pays musulmans et les pics d'attaques terroristes sur leur territoire ? En d'autres termes, sans la décision française de rejoindre la coalition contre Daech en Syrie, les attentats de Paris de 2015 auraient-ils eu lieu ? Lorsqu'ils révèlent leurs motivations, de nombreux terroristes soulignent volontiers le rôle crucial de ces interventions à l'étranger dans leur mobilisation, que ce soit via des communications écrites avant une attaque ou des déclarations orales pour ceux qui ont survécu à une attaque. Cela a été le cas de S. Abdeslam lors du procès des attentats de Paris de 2015 qui a débuté le 8 septembre 2021.⁴⁸ Il a déclaré que son action (et celle de ses complices) venait en réponse aux frappes aériennes visant les militants de l'EI en Syrie autorisées par l'ancien président François Hollande. Il a spécifiquement nié le fait que ses actions étaient dirigées contre les « valeurs françaises ».⁴⁹ À titre de comparaison, deux jours après les attentats terroristes de Madrid en 2004, dans une déclaration enregistrée sur vidéo, un homme masqué prétendant être le commandant militaire d'Al-Qaïda en Europe a déclaré que les attentats visaient à punir l'Espagne d'avoir participé à la guerre en Irak.⁵⁰ Dans la même veine, les attentats contre le réseau de transport londonien, qui ont fait 52 morts, ont été perpétrés pour se venger de la participation britannique à la coalition dirigée par les États-Unis contre l'Irak. Ces récits doivent toutefois faire l'objet d'un examen attentif. Pourquoi se concentrent-ils sur les cas de l'Irak et de la Syrie, mais pas sur d'autres interventions ? Pourquoi l'engagement français au Mali – visant des groupes islamistes, dans un pays majoritairement musulman, ancienne colonie française – n'a-t-il pas déclenché une seule attaque alors que la France compte l'une des plus grandes diasporas noires africaines sur son territoire métropolitain ?⁵¹

-
- 33 John Horgan : From Profiles to Pathways and Roots to Routes: Perspectives from Psychology on Radicalization into Terrorism. In *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, vol. 618, 2008, p. 86.
 - 34 Nesser : *Military Interventions, Jihadi Networks, and Terrorist Entrepreneurs*, p. 19.
 - 35 Certains ont considéré que Nice était une attaque dirigée. Voir : Guido Steinberg : *Jihadism in Austria: A Dangerous Scene with Considerable Ideological Reach*. Berlin, Konrad-Adenauer-Stiftung, 2021, p. 21. D'autres mettent en avant la folie et la psychopathologie suicidaire : Olivier Roy, *Jihad and Death. The Global Appeal of Islamic State*. Londres, C. Hurst and Co, 2017, p. 36f. et p. 72. Les deux ne sont en réalité pas incompatibles.
 - 36 Historiquement, l'arme blanche a été utilisée dans des assassinats politiques contre des figures emblématiques, comme par exemple en 1894 l'assassinat de Sadi Carnot, alors président de la République française, par l'anarchiste italien Sante Geronimo Caserio, ou l'assassinat en 1934 de Dimitri Navachine, ancien directeur d'une banque sous contrôle soviétique à Paris, par un groupe d'extrême droite, La Cagoule.
 - 37 Ce type d'attaques s'est multiplié en Europe ; on peut citer le cas de l'attaque du marché de Noël à Berlin en décembre 2016 ou du concert pop d'Ariana Grande à Manchester en mai 2017.
 - 38 Sur l'implication des combattants étrangers dans les complots déjoués, Nesser : *Foiled versus Launched Terror Plots*. Il convient de noter que les chiffres « ne représentent que la participation directe des combattants étrangers aux complots, et non les formes d'implication indirecte, telles que l'instruction des attaquants via des applications de communication » : Ibidem, p. 154.
 - 39 Brisard/Jackson : *The Islamic State's External Operations and the French-Belgian Nexus*.
 - 40 « Fin 2020, 254 citoyens ou résidents français (âgés de 13 ans ou plus) étaient détenus en Syrie/Irak (84 hommes, 137 femmes et 33 mineurs). Un total de 169 individus restaient dans cette zone (non détenus) ; 275 étaient considérés comme disparus ; et 397 étaient présumés morts. Par ailleurs, 301 personnes ont été enregistrées comme rapatriées et 55 ont été localisées dans un pays tiers après avoir quitté la Syrie : Rapport TE-SAT d'Europol, 10.2.2021, p. 62.
 - 41 Parmi beaucoup d'autres, on peut citer l'attentat déjoué contre la base navale de Toulon en 2015, l'attaque perpétrée contre des militaires de l'opération Sentinelle postés au Carrousel du Louvre à Paris, le 3 février 2017, ou encore l'agression à l'arme blanche d'une policière française devant un commissariat de Rambouillet le 23 avril 2021.
 - 42 Voir : John Horgan : From Profiles to Pathways and Roots to Routes : Perspectives from Psychology on Radicalization into Terrorism. In *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, vol. 618, 2008, pp. 80-94 ; et pour consulter une liste d'universitaires français affirmant ce fait, voir la note de bas de page n° 57, Romain Sèze/Pierre-Alain Clément : *État de littérature. Still routes over roots? Les introuvables racines du djihadisme français*. In *Critique Internationale*, n° 92, 2021, p. 184.
 - 43 Mais aussi en Belgique, aux Pays-Bas et au Danemark ; tandis qu'au Royaume-Uni, les Pakistanais sont surreprésentés. En passant, il convient de noter qu'aux Pays-Bas, où l'immigration turque est importante, la plupart des radicaux sont d'origine marocaine ou convertis et pratiquement aucun n'est d'origine turque.
 - 44 Le pourcentage de convertis en France est estimé au minimum à 26 %. Voir : Marc Hecker, 137 nuances de terrorisme. Les Djihadistes de France face à la justice. In : *Etudes de l'IFRI, Focus stratégique*, vol. 79, 2018. https://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/hecker_137_nuances_de_terrorisme_2018.pdf (dernier accès : 29.10.2021).
 - 45 Le lieu des attaques n'est pas nécessairement un pays d'origine ou un pays de résidence, mais souvent un territoire tiers. « La mobilité des radicalisés est accentuée par le fait qu'ils ne définissent pas leur cible pour des raisons stratégiques, citant par exemple un conflit donné, ou un lien avec leurs racines familiales. L'ennemi est générique, voire abstrait. La géographie et la faisabilité sont des facteurs primordiaux dans la sélection des cibles ». In Olivier Roy : *Jihadi radicalization: between the local and the global*. NDC Policy Brief, n° 8, avril 2021, p. 3. <https://www.ndc.nato.int/news/news.php?icode=1555> (dernier accès : 29.10.2021).
 - 46 Salafisme et djihadisme ne sont de facto pas corrélés : Cf. Xavier Crettiez/Romain Sèze (Ed.) : *Saisir les mécanismes de la radicalisation violente : Pour une analyse processuelle et biographique des engagements violents*. INHESJ/CESDIP/Mission de recherche Droit et Justice, 2017, pp. 75-78.

- 47 En France, le ministère de l'Intérieur détient un fichier des personnes (Fichier des personnes recherchées, FPR) réparti en une vingtaine de catégories d'intérêt. Le FPR figure parmi les plus importantes bases de données de la police française, tant par son volume que par sa fréquence d'utilisation. Une « fiche S » – « S » pour « Sûreté de l'État » – est l'une des catégories du FPR. Les renseignements sur lesquels repose la fiche S proviennent principalement des informations recueillies par la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI). Le nombre d'individus « fiché S » est inconnu. Une personne fichée S n'est pas nécessairement surveillée activement. Elle peut être utilisée pour recueillir des informations ou mener des enquêtes dans le cadre de la contre-insurrection, du contre-espionnage ou de la lutte contre l'extrémisme violent. Plusieurs autres types de bases de données confidentielles spécialisées sont au service des enquêtes policières ou de la prévention ciblée de la criminalité. Le « Fichier des signalements pour la prévention de la radicalisation à caractère terroriste (FSPRT) » est plus adapté au suivi de la radicalisation. Voir : Rapport d'information n° 2082 de l'Assemblée nationale sur les services publics face à la radicalisation, 27 juin 2019. https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/rapports/cion_lois/l15b2082_rapport-information#_ftn13 (dernier accès : 1.11.2021).
- 48 Ce procès est le plus grand procès pénal jamais organisé en France et devrait durer neuf mois. Vingt hommes sont accusés d'avoir planifié, facilité et exécuté l'attaque terroriste – dont six sont jugés par contumace car cinq sont présumés morts en Irak ou en Syrie et un est emprisonné en Turquie. La figure clé des attaques est Salah Abdeslam, un citoyen français né à Bruxelles, considéré comme le dernier survivant de la cellule des dix attaquants. La plupart des autres se sont suicidés ou ont été tués par la police.
- 49 Salah Abdeslam a déclaré : « On a visé la France, et rien d'autre. Parce que les avions français [...] bombardent l'Etat islamique [...] François Hollande dit que nous combattons la France pour vos valeurs. C'est un mensonge manifeste. » Cf. Soleen Seelow : Au procès du 13 novembre : face à une victime musulmane, les justifications de Salah Abdeslam. In *Le Monde*, 30.9.2021. https://www.lemonde.fr/societe/article/2021/09/30/au-proces-du-13-novembre-face-a-une-victime-musulmane-les-justifications-de-salah-abdeslam_6096650_3224.html (dernier accès : 7.10.2021).
- 50 Spain Says Tape Claims Al Qaeda Behind Attacks. In *Reuters*, 13.3.2004.
- 51 Voir : Oliver Roy : La radicalisation djihadiste, et La spécificité négligée des djihads locaux. In *Le Monde diplomatique*, octobre 2021.

4. LA RÉPONSE

Distinguer les menaces et les vulnérabilités

Toute politique de lutte contre le terrorisme doit commencer par la distinction entre une analyse des menaces et une identification des vulnérabilités. Alors que les menaces sont liées à la nature endogène et exogène ainsi qu'à l'envergure de l'ennemi et au danger qu'il représente, les vulnérabilités incluent, sans s'y limiter, les caractéristiques territoriales, la polarisation sociétale, le bien-être économique. La France, de par son histoire et sa géographie, est à la croisée des chemins entre le Nord et le Sud de l'Europe et à la frontière du Maghreb et du Machrek.

Dans la plupart des plans de lutte contre le terrorisme, ces deux niveaux requièrent un ensemble spécifique d'actions. Le premier comprend un objectif de poursuite : les agents de renseignement, la police et les forces armées s'efforcent de réduire la probabilité d'un attentat, soit en traduisant les terroristes en justice, soit en éliminant les éléments jugés trop dangereux.⁵² Cette stratégie de poursuite implique l'utilisation de forces armées à l'étranger et parfois, comme nous le verrons dans le cas de la France, à des fins nationales. D'autres pays interdisent expressément une intervention militaire pour garantir la sécurité intérieure. Elle comporte également un important volet de prévention dont l'objectif est de réduire la radicalisation violente sur le territoire national mais aussi à l'étranger. Pour la plupart des pays européens, l'aspect prévention est devenu une partie importante de l'arsenal ; c'est l'expression claire d'une inquiétude, à savoir que des communautés spécifiques se montrent réceptives à la propagande terroriste. Ceci a également donné lieu à un débat beaucoup plus vaste sur le rôle de la religion,

de l'immigration et des minorités. Ce débat est toujours en cours – il serait plus exact de dire qu'il fait rage – en France, et occupera une place importante lors de la prochaine élection présidentielle.

Le deuxième volet de toute politique antiterroriste doit s'attacher aux vulnérabilités. Il comprend des mesures de protection visant à dissuader toute attaque. Les aéroports, le métro, les gares ont tous été transformés par ces mesures. Paris a considérablement changé pour protéger le public : toute personne visitant la Tour Eiffel a pu constater la différence par rapport à il y a dix ans : l'accès est strictement surveillé ; de hauts murs ont été construits. Toutes les infrastructures essentielles à la vie normale doivent être protégées, de l'assainissement de l'eau aux centrales nucléaires.⁵³ En outre, de vastes programmes visant à former, équiper et entraîner les services d'urgence et de première ligne ont dû être mis en place pour atténuer les effets d'une éventuelle attaque. Comme nous le verrons, l'importance croissante des loups solitaires utilisant des voitures et des petits camions (véhicules béliers), a montré combien ces mesures de protection pouvaient s'avérer insuffisantes et combien les services d'urgence sont précieux pour aider les communautés frappées par ces attaques terroristes.

Pour les membres de l'Union européenne, il faut ajouter un élément : leurs vulnérabilités incluent un système de frontières ouvertes où la libre circulation des biens et des personnes est la règle. Il va sans dire que les terroristes pourraient profiter du point d'entrée le plus vulnérable pour frapper des cibles dans toute l'Europe. Entre immigration et sécurité, un lien a été établi par les politiques et les décideurs. Pourtant, si c'est bien à l'échelle européenne qu'il convient d'agir, les décisions restent essentiellement nationales.⁵⁴

Arsenal antiterroriste français

Après 2001, le gouvernement français a renforcé les mesures de sécurité nationale, connues sous le nom de plan Vigipirate,⁵⁵ et a concentré ses efforts sur les liens entre les activités criminelles et terroristes pour prévenir les attaques, démanteler et poursuivre les réseaux, et améliorer la coordination entre ses services, tout en soutenant les mesures européennes (contrôle des frontières extérieures, renforcement de la politique de sécurité et de défense commune, création d'un bureau de coordination de la lutte contre le terrorisme, etc.).⁵⁶ La France a depuis longtemps déployé d'importants moyens d'investigation, que certains diront intrusifs, pour surveiller une partie de sa population jugée suspecte ou dangereuse. La police, avec ses outils traditionnels – par le biais d'informateurs, de mesures antiterroristes en ligne et d'un renseignement de haut niveau – a permis d'éviter plusieurs attentats. Bien sûr, elle n'est pas infallible. Sur le territoire national, après les attentats de Toulouse et Montauban en 2012, de nouvelles mesures de sécurité ont été mises en place sous la présidence de François Hollande, notamment l'instauration de l'état d'urgence.

On peut légitimement se demander pourquoi, avec un dispositif antiterroriste aussi proactif, le massacre de 2015 a pu avoir lieu. Les réponses sont complexes mais plusieurs aspects ont souvent été soulignés. Premièrement, les attaquants venaient d'un pays voisin et ont profité du régime européen d'ouverture des frontières. Ces individus étaient peut-être déjà surveillés par la police belge mais l'information n'a pas circulé correcte-



Après la décapitation d'un enseignant devant son école en banlieue parisienne, suivie par une attaque meurtrière à la basilique, des policiers montent la garde près de la Basilique Notre-Dame de Nice, dans le sud de la France, le 29 octobre 2020.

ment entre Bruxelles et Paris. De plus, malgré un niveau d'alerte élevé, on ne disposait pas de renseignements exploitables sur lesquels s'appuyer. La police intervenait à l'échelle nationale, et ce n'est qu'après les attentats que la coopération transfrontalière s'est intensifiée. Deuxièmement, lorsque des informations laissaient supposer une possible radicalisation – comme dans le cas des frères Kouachi – elles n'ont pas conduit à une arrestation préventive. Les informations n'ont pas été partagées entre les services de renseignement.⁵⁷ Troisièmement, même dans le cas d'Amedy Coulibaly par exemple, qui avait déjà été incarcéré pour délit terroriste, sa libération n'a pas été suivie d'une surveillance spéciale alors que ses convictions islamistes radicales étaient avérées.⁵⁸ Enfin, les gouvernements français et belge qui ont pris la décision de rejoindre la coalition anti-Daech ont sous-estimé la réaction de Daech en Syrie.

Après la série d'attentats de 2015, l'État a instauré une politique de prévention et de détection de la radicalisation menée par le ministère de l'Intérieur, et l'état d'urgence a été prolongé à plusieurs reprises. Par ailleurs, le contrôle des frontières a été rétabli et l'opération Sentinelle mise en place.⁵⁹ Une refonte sans précédent de la surveillance du renseignement a conduit à l'adoption de la loi sur le renseignement de juillet 2015.⁶⁰ Outre les mesures de surveillance accrues, la militarisation de la réponse française – comprenant l'utilisation de forces armées sur son propre territoire – est unique en Europe. On peut se demander si la présence de soldats dans l'espace public, à la place

de gendarmes ou de policiers, joue un rôle de pacification ou de provocation. D'un côté, le déploiement de soldats sur le territoire national pourrait inciter à des attaques et donc constituer un facteur aggravant. D'un autre côté, les soldats sont entraînés pour faire face à de tels risques et si leur rôle est de détourner la menace des cibles civiles, le fait d'intervenir comme des « remparts humains » et des cibles visibles sert dès lors l'objectif général. La question de savoir si l'armée est une force de dissuasion crédible reste ouverte. Il est juste de dire cependant que ces mesures ont été largement soutenues par l'opinion française.⁶¹

Par ailleurs, en octobre 2017, la loi SILT renforçant la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme a été adoptée, prenant le relais de l'état d'urgence.⁶² La loi permet aux préfets locaux d'établir des périmètres de protection spéciale autour de lieux et/ou d'événements jugés vulnérables aux attaques ; de fermer les lieux de culte faisant la promotion du terrorisme, de la haine ou de la discrimination ; d'établir des « mesures de contrôle et de surveillance individuels », et d'accorder des pouvoirs substantiels pour perquisitionner les domiciles et autres locaux. Ces mesures destinées à lutter contre les activités terroristes sont également présentées comme destinées à faire respecter le principe de *laïcité* en France. Dans l'ensemble, elles ont provoqué de vifs débats au niveau national et avec les Nations unies.⁶³ La loi de juillet 2021 a reconduit ces mesures de manière permanente. Dans un deuxième temps, le président Macron a plaidé pour une refonte de l'espace Schengen.⁶⁴ Un ensemble d'instruments a par ailleurs été mis en place. En 2017, la CNRLT (Coordination nationale du renseignement et de la lutte contre le terrorisme), placée sous l'autorité du président a été créée. En 2018, une circulaire ministérielle a placé la coordination de l'ensemble des services chargés de la lutte contre le terrorisme sous la direction générale de la sécurité intérieure (DGSI).⁶⁵ En 2019, le Comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation, le CIPDR, a été placé sous l'autorité du ministère de l'Intérieur et son champ d'action a été élargi à la lutte contre le « séparatisme » via la promotion d'un islam modéré en accord avec les valeurs de la République. Enfin, au niveau européen, malgré les déclarations sur la nécessité de renforcer les échanges entre les services de renseignement européens, on observe un scepticisme général quant aux possibilités d'action réelles de l'UE.⁶⁶ Quelle est la portée des listes de surveillance nationales – la « fiche S » française par exemple – par rapport à leurs équivalents belges, danois, allemands ou britanniques, lorsqu'ils existent ? Si certains pays exagèrent le recours au profilage et les mesures de contrôle, d'autres n'en font pas assez. Faute d'une certaine cohérence dans les outils d'identification et de surveillance des individus et organisations dangereux au niveau européen, la réponse restera au mieux insuffisante.

La guerre à l'étranger

Les attaques de novembre 2015 à Paris ont eu des répercussions extrêmement importantes sur le plan stratégique, visibles tant au niveau de la réponse française à l'intérieur que de l'intensification de son action à l'étranger. Au lendemain de l'attaque, le président Hollande a déclaré : « la France est en guerre ».⁶⁷ Jusqu'alors, et depuis le 11 septembre, les Français – aux côtés d'autres Européens – avaient maintenu leurs distances à l'égard de la posture des États-Unis, engagés dans une « guerre mondiale contre le terrorisme ».⁶⁸ En Europe, un acte terroriste était précisément présenté comme un acte criminel relevant de la compétence des autorités civiles et les terroristes n'étaient donc pas considérés

comme des belligérants mais comme des criminels. La stratégie européenne de sécurité de 2003 ne faisait pas référence à un quelconque acte de guerre mais uniquement à la lutte contre le terrorisme. « L'appel aux armes » américain a rapidement été considéré comme contre-productif car « il suscite une attente immédiate, et une exigence d'action militaire spectaculaire contre un adversaire facilement identifiable, de préférence un État hostile – action conduisant à des résultats décisifs ».⁶⁹ Certains peuvent penser que le refus de la France de se joindre à la coalition dirigée par les États-Unis lors de l'invasion de l'Irak en 2003 a pu permettre un certain répit en termes d'attaques terroristes sur son sol, cependant les responsables français eux-mêmes ont estimé que leur implication en Afghanistan pouvait être utilisée par les terroristes pour frapper.

Dès lors, un processus de militarisation de la lutte contre le terrorisme s'est progressivement mis en place. Déjà en 2012, la France est intervenue militairement contre ce qu'elle considérait à l'époque comme un danger terroriste évident au Sahel, qui s'est d'abord traduit par la déstabilisation du Mali. Comme le soutenait Jean-Yves Le Drian, alors ministre de la Défense, « l'ampleur des arsenaux que nous avons découverts, notamment au Nord, montre qu'il y avait une réelle volonté d'exporter le terrorisme au-delà des frontières du Mali, et que si nous n'étions pas intervenus, des attentats auraient sûrement été commis en France ».⁷⁰ La crainte d'un « Sahelistan » a conduit à une extension de l'intervention au Mali à l'ensemble de la bande sahélienne (les pays dits du G5 Sahel – Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger et Tchad) où 3000 militaires français depuis août 2014 traquaient les chefs et factions terroristes sur un vaste territoire avec des résultats mitigés.⁷¹ Cette stratégie française a jusqu'à présent montré ses limites : les attaques terroristes ont augmenté, la stabilisation reste limitée, et les solutions politiques ont largement fait défaut – la question étant : comment une menace asymétrique peut-elle faire l'objet d'une réponse symétrique ? L'accent mis par la France sur les aspects militaires de la lutte contre le terrorisme a amené à négliger les facteurs politiques et sociaux. Paris a également refusé de s'engager dans des pourparlers de paix avec les groupes qualifiés de terroristes, craignant que cela ne les légitime et ne force son Président à admettre publiquement les échecs de l'opération Barkhane.⁷² En juin 2021, le président Macron a annoncé un recalibrage de l'opération et il a rappelé certaines troupes.⁷³ Le fossé avec les autorités maliennes s'est creusé et a abouti à la décision de Macron, le 17 février 2022, d'initier le départ complet des troupes françaises et internationales du Mali.

Plus important encore, le président Hollande a décidé en août 2014 que la France rejoindrait la Coalition internationale contre Daech pour soutenir les autorités irakiennes engagées dans la lutte. Dans un discours prononcé lors de la Conférence internationale sur la paix et la sécurité en Irak qui s'est tenue à Paris, il a décidé d'engager les forces aériennes françaises dans la coalition dirigée par les États-Unis contre l'État islamique dans le nord de l'Irak. L'opération Chammal – ainsi nommée en référence au vent du nord dominant en Irak – a ensuite été élargie pour cibler la Syrie, notamment Raqqa, la capitale de facto de l'État islamique. Ces décisions de poursuivre les terroristes à l'étranger ont donc été initiées avant le massacre du Bataclan, et aucune n'a été controversée.⁷⁴

Enfin, cet usage militaire de la force a également été intégré dans les réponses nationales après le massacre du Bataclan. La présidence Hollande a employé des soldats français – pas seulement la police et la gendarmerie traditionnelles – pour patrouiller, protéger et rassurer les citoyens français. L'opération Sentinelle – une mesure plutôt préventive –

a permis de déployer 11 000 soldats sur l'ensemble du territoire national, y compris autour de cibles stratégiques spécifiques et de sites touristiques hautement symboliques. Elle est toujours en place aujourd'hui, bien que sous une forme plus discrète.

La militarisation de la lutte contre le terrorisme ne surprend guère de la part d'un pays ayant une culture stratégique interventionniste et des capacités militaires à l'avant. C'était aussi un moyen traditionnel pour la France de tenir son rang, surtout au sein d'une large coalition internationale. Enfin, l'appareil de sécurité intérieure français a toujours été très intrusif et l'État n'a jamais hésité à faire la démonstration de sa force et de son envergure lorsque la sécurité de ses citoyens était en jeu. Cependant, sortir de cet état d'urgence perpétuel et rétablir la France dans un cadre de gouvernance plus normal représentera un défi majeur pour tout futur président.

- 52 La politique d'élimination des chefs et des éléments actifs des groupes terroristes a été au cœur des opérations françaises au Mali. Pourtant, la stratégie de la décapitation n'a pas été très efficace. Voir : Daniel Byman : *Do Targeted Killings Work?* In *Foreign Affairs*, vol. 85, numéro 2, 2006, pp. 95–111 ; Jenna Jordan : *Attacking the Leader, Missing the Mark : Why Terrorist Groups Survive Decapitation Strikes*. In *International Security*, vol. 38, numéro 4, 2014, pp. 7–38.
- 53 La protection de ces installations nucléaires est bien sûr essentielle. Depuis 2015, 20 unités spécialisées de la Gendarmerie française sont dédiées à leur surveillance et à leur défense en cas d'attaque, tandis que l'espace aérien autour de ces installations, dit « zone de défense hautement sensible », est fermé et soumis à des systèmes de défense militaires. Voir la loi du 2 juin 2015 : *Loi relative au renforcement de la protection des installations civiles abritant des matières nucléaires*. Loi n° 2015-588 du 2 juin 2015. <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/loi/2015/6/2/DEFX1506466L/jo/texte> (dernier accès : 29.10.2021).
- 54 Au lendemain de l'attentat du 13 novembre 2015, le président Hollande, avec le soutien de la plupart des partis politiques, a décidé de fermer les frontières françaises. En fait, les contrôles aux frontières avaient déjà été décidés pour « sécuriser le territoire » en vue de la Conférence de Paris sur le climat (COP21), qui a eu lieu fin novembre.
- 55 Le plan Vigipirate est un outil central qui comprend des mesures datant de la fin des années 1970, redéfinies et actualisées dans les années 1990 (puis dans les années 2000 et de manière plus significative en 2016) et mettant en place une série de mesures de sécurité, avec des unités spéciales dans les ministères et qui a créé la fonction des « juges d'instruction ».
- 56 « Entre 2001 et 2010, au moins huit attentats avaient été planifiés contre la France, tous ont été empêchés, principalement par les autorités françaises » : Pernille Rieker : *Fighting International Terrorism the French Way*. In *Fighting International Terrorism the French Way*. In: *French Foreign Policy in a Changing World*. Cham, Palgrave Macmillan, 2017, p. 133–157.
- 57 Malgré la forte centralisation du système, de nombreuses agences ne sont pas suffisamment coordonnées : la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE), la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI) ; la Direction du renseignement militaire (DRM), la Direction de la protection et de la sécurité de la Défense (DPSD), la Directions nationale du renseignement et des enquêtes douanières (DNRED), le Service de traitement du renseignement et de l'action contre les circuits financiers (Tracfin).
- 58 Voir Rapport n° 3922 de l'Assemblée nationale relatif aux moyens mis en œuvre par l'État pour lutter contre le terrorisme depuis le 7 janvier 2015, 5 juillet 2016, pp. 145–147. <https://www.assemblee-nationale.fr/14/pdf/rap-enq/r3922-t1.pdf> (dernier accès : 1.11.2021).
- 59 L'opération Sentinelle a été mise en place après les attentats de janvier 2015, et renforcée après les attentats de novembre 2015.
- 60 La loi tient compte de l'évolution des technologies et des modes de communication utilisés par les terroristes, accordant aux services de renseignement de nouveaux moyens de contrôle, notamment la possibilité, à titre expérimental, d'intercepter les communications par satellite : *Loi relative au renseignement*. Loi n° 2015-912 du 24 juillet 2015. <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000030931899/> (dernier accès : 29.10.2021).
- 61 Une raison pourrait être que la France a été frappée par un « terrorisme de l'intérieur », résultant de la radicalisation d'un « ennemi de l'intérieur », contrairement aux États-Unis par exemple qui ont été frappés par une violence exogène. Sèze/Clément : *État de littérature*, p. 180.
- 62 Cf. Loi n° 2017-1510 du 30 octobre 2017 renforçant la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme, dont les mesures ont fait l'objet d'une expérimentation jusqu'à leur prorogation le 31 juillet 2021 par la loi n° 2021-998 du 30 juillet 2021 relative à la prévention d'actes de terrorisme et au renseignement, qui pérennise et adapte les mesures expérimentées avec la loi SILT et qui instaure une mesure de sécurité pour les terroristes sortant de prison et renforce la loi sur le renseignement de 2015 (recours accru aux algorithmes, etc.) : *Loi renforçant la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme*. Loi n° 2017-1510 du 30 octobre 2017. <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000035932811> (dernier accès : 29.10.2021) ; *Loi relative à la prévention d'actes de terrorisme et au renseignement*. Loi n° 2021-998 du 30 juillet 2021 relative à la prévention d'actes de terrorisme et au renseignement. <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/loi/2017/10/30/INTX1716370L/jo/texte> (dernier accès : 29.10.2021).
- 63 Conclusions préliminaires de la visite : Le rapporteur spécial des Nations unies sur la promotion et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans la lutte contre le terrorisme conclut sa visite en France, 23 mai 2018. <https://www.ohchr.org/EN/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=23128&LangID=E> (dernier accès : 1.11.2021).
- 64 Voir Maïté Sélignan : *Immigration : Macron plaide pour une refonte de Schengen*. In *Le Figaro*, 25.4.2019. <https://www.lefigaro.fr/international/immigration-macron-plaide-pour-une-refonte-de-schengen-20190425> (dernier accès : 7.10.2021).

- 65 La circulaire ministérielle INTK1824920], ministre français de l'Intérieur, 14 décembre 2019.
- 66 La mise en place d'un système de dossiers passagers à l'échelle de l'UE, destiné à améliorer le contrôle des voyages aériens et à contrecarrer les activités terroristes criminelles, est une mesure positive, qui a reçu le soutien de Paris. Voir : Décret n° 2018-714 du 3 août 2018 relatif au « système API-PNR France » et modifiant le code de la sécurité intérieure (partie réglementaire). <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000037301107/> (dernier accès : 1.11.2021).
- 67 Cf. le discours du président François Hollande : « La France est en guerre. Les actes commis vendredi soir à Paris et près du Stade de France sont des actes de guerre. Ils ont fait au moins 129 morts et de nombreux blessés. Ils constituent une agression contre notre pays, contre ses valeurs, contre sa jeunesse, contre son mode de vie. [...] Nous sommes dans une guerre contre le terrorisme djihadiste qui menace le monde entier et pas seulement la France » : Les messages du Président de la République au Parlement, 16 novembre 2015. <https://www.senat.fr/evenement/archives/D46/hollande.html> (dernier accès : 1.11.2021).
- 68 Le positionnement français et européen contre la guerre mondiale contre le terrorisme et la militarisation de la lutte contre le terrorisme n'a pas empêché nombre d'entre eux de participer à l'opération Enduring Freedom en Afghanistan en 2001, tout en maintenant leur rhétorique.
- 69 Michael Howard : What's in a Name : How to Fight Terrorism. In Foreign Affairs, février/janvier 2002. <https://www.foreignaffairs.com/articles/2002-01-01/whats-name-how-fight-terrorism> (dernier accès : 29.10.2021).
- 70 Jean-François Bayart : Mali : le choix raisonné de la France. In Le Monde, 22.1.2013. https://www.lemonde.fr/idees/article/2013/01/22/mali-le-choix-raisonne-de-la-france_1820680_3232.html (dernier accès : 1.11.2021).
- 71 Voir : François Heisbourg : A Surprising Little War: First Lessons of Mali. In Survival, vol. 55, numéro 2, 2013, pp. 7-18 et Jean-Yves Haine : Robust Containment: French and US Security Policies in Africa. Note de l'Ifri, février 2016. https://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/note_ifri-ocppc_jyh_en.pdf (dernier accès : 1.11.2021).
- 72 Marc-Antoine Pérouse de Montclos : Faut-il négocier avec les djihadistes au Sahel ? In Politique étrangère, vol. 85, numéro 1, 2020, pp. 175-187.
- 73 Le président Macron avait envoyé des signaux divergents aux pays africains et au public français. Voir : Paul Taylor : France stuck in Sahel despite 'withdrawal' In Politico, 12.6.2021. <https://www.politico.eu/article/emmanuel-macron-france-stuck-in-sahel-west-africa-despite-withdrawal/> (dernier accès : 1.11.2021).
- 74 Pour certains, ces actions témoignaient d'une normalisation de la France, notamment dans ses relations transatlantiques. La coopération avec Washington n'était pas perçue comme un problème politique et, surtout, elle renforçait substantiellement la politique française de lutte contre le terrorisme à l'étranger, notamment au Sahel. Voir : Christian Lequesne : French foreign and security challenges after the Paris terrorist attacks. In Contemporary Security Policy, vol. 37, numéro 2, 2016, p. 306-318 et Haine: Robust Containment.

5.

POLITIQUE

CONTRE

RÉPONSES

STRATÉGIQUES

Le 3 septembre 2021, un ressortissant sri-lankais partisan du groupe État islamique, bien connu des services de police, a perpétré une attaque à l'arme blanche dans un supermarché de la ville d'Auckland en Nouvelle-Zélande, blessant six personnes dont trois se trouvaient dans un état critique. En réponse, la Première ministre Jacinda Ardern a donné une conférence de presse, qualifiant l'attaque de criminelle malgré l'affiliation identifiée à l'EI.⁷⁵ Sa réaction politique publique prudente est restée – comme il se doit – manifestation distincte des stratégies et des mesures de lutte contre l'extrémisme violent déjà en place ou à venir. Cette distinction entre la politique et les réponses stratégiques (*politics* versus *policies*) est d'autant plus cruciale, et souvent malencontreusement absente, dans des pays comme la France où les populations musulmanes et la question de l'islam sont devenues centrales. Des attaques similaires à celle d'Auckland ont régulièrement lieu en France depuis 2016. Pour n'en citer que quelques-unes : le 4 avril 2020 à Romans-sur-Isère, un homme a attaqué au couteau des passants et des petits commerçants, faisant deux morts et cinq blessés ; et le 23 avril 2021, à Rambouillet, un homme a attaqué le commissariat de police, tuant un policier. Leur fréquence a cependant ancré dans l'opinion publique la suspicion qu'une telle idéologie soit soutenue par les communautés locales et que le djihadisme prospère parmi les jeunes musulmans français et parmi les immigrés musulmans vivant dans le pays. Les pouvoirs publics, du président Hollande au président Macron, tout en mettant en garde contre les dangers de la stigmatisation des musulmans, ont continué de se référer à une guerre, rendue nationale, contre le terrorisme islamiste. Ils n'ont pas non plus écarté publiquement l'idée que l'idéologie des terroristes sur le sol français puisse être soutenue par des minorités locales. La question des preuves venant étayer cette hypothèse est actuelle-

ment débattue. En somme, la politique des dirigeants français a laissé peu de place à une réponse publique saine, qui aurait limité au maximum les effets psychologiques disproportionnés causés par un acte terroriste.⁷⁶

La réponse publique du Président Macron contre ce qu'il a appelé le « séparatisme islamiste » a en effet provoqué des effets politiques considérables.⁷⁷ Le Président a affirmé que les valeurs républicaines devaient être défendues contre le « séparatisme islamiste » quelques semaines avant le meurtre de Samuel Paty en octobre 2020. Sa déclaration a marqué le retour flagrant de la religion – de l'islam – au cœur des débats politiques. Elle traduisait aussi bien qu'elle renforçait une conviction largement partagée : en France, la confiance dans le principe performatif d'intégration et de citoyenneté républicaine recule, tandis que la peur du communautarisme et des affiliations particularistes – diasporiques ou religieuses – progresse.⁷⁸ En outre, deux tendances ont émergé dans la société française, et toutes deux remettent en question le sécularisme, ou la laïcité, dans son acception française. Le premier mouvement doute de la capacité de la République à dompter le fondamentalisme religieux. Il juge trop faible le contrôle laïc exercé sur les organisations religieuses. Il s'oppose au néo-communautarisme et à un républicanisme fondé sur un libéralisme de la différence. La seconde tendance, en revanche, questionne la compatibilité de la *laïcité* avec la liberté religieuse – de croyance *et de pratique* – s'agissant notamment de l'islam. Elle met en garde contre cette lacune qui alimente les récits fondamentalistes, encourageant à son tour l'illibéralisme et la montée des populismes au sein des démocraties. La nécessité d'ancrer l'observance religieuse de la foi musulmane dans le cadre de la loi de 1905, tout en traçant une ligne de démarcation entre la prise en compte d'un « islam religieux » et la lutte contre la montée des « mouvements islamistes » dans la société (notamment dans les écoles), apparaît aussi nécessaire que délicate.⁷⁹

La tension entre ces deux positions est centrale pour l'analyse des causes profondes du terrorisme djihadiste en France et l'identification des réponses politiques pertinentes. Au cœur de cette tension se trouve un nœud gordien : existe-t-il une corrélation et une continuité directes entre le fait d'accorder davantage de liberté de religion et de croyance (tolérer et accueillir de nouvelles formes de religiosités, y compris traditionalistes, dans la société) et le développement de mouvements fondamentalistes. L'hypothèse selon laquelle le terrorisme en France trouverait racine dans l'endoctrinement et le recrutement dans les clusters salafistes n'a pas été corroborée.⁸⁰ Comme c'est souvent le cas, la réaction aux attaques terroristes est aussi importante, sinon plus, que l'attaque elle-même. À cet égard, les déclarations publiques sur la fragmentation, le séparatisme, la crise de la laïcité et la menace islamiste ne sont pas fondées sur des preuves médico-légales. Les politiques antiterroristes essentiellement articulées sur de telles thèses ne peuvent que renforcer la fracture interne. Et ce serait une victoire pour les terroristes.

-
- 75 « [L'attentat a été] perpétré par un individu, pas par une foi, pas par une culture, pas par une ethnie, mais par un individu qui a été saisi par une idéologie qui n'est soutenue [ici] par personne ni par aucune communauté. Il porte seul la responsabilité de ces actes. C'est lui qui doit être jugé. » Voir : Natasha Frost : New Zealand Police Kill 'Extremist' Who Stabbed 6 in ISIS-Inspired Attack. In The New York Times, 3.9.2021. <https://www.nytimes.com/2021/09/03/world/asia/new-zealand-isis-terrorist-attack.html> (dernier accès : 1.11.2021).
- 76 « Une action violente est dite terroriste lorsque ses effets psychologiques sont hors de proportion avec ses résultats purement physiques. » : Raymond Aron : Paix et Guerre entre les nations, Paris, Calman-Lévy, 1962, p. 176
- 77 « Ce à quoi nous devons nous attaquer, c'est le séparatisme islamiste. C'est un projet conscient, théorisé, politico-religieux, qui se concrétise par des écarts répétés avec les valeurs de la République, qui se traduit souvent par la constitution d'une contre-société et dont les manifestations sont la déscolarisation des enfants, le développement de pratiques sportives, culturelles communautarisées qui sont le prétexte pour l'enseignement de principes qui ne sont pas conformes aux lois de la République. » Le président Macron a aussi été le premier à évoquer la responsabilité de l'autre séparatisme : « C'est celui de nos quartiers. C'est la ghettoisation que notre République, avec initialement les meilleures intentions du monde, a laissé faire. » Cf. Lutte contre le séparatisme – la République en action : discours d'Emmanuel Macron, président de la République, sur la lutte contre le séparatisme (Les Mureaux, 02 oct. 2020). <https://www.diplomatie.gouv.fr/en/coming-to-france/france-facts/secularism-and-religious-freedom-in-france-63815/article/fight-against-separatism-the-republic-in-action-speech-by-emmanuel-macron> (dernier accès : 1.11.2021).
- 78 L'intégration comprise comme un processus social qui lie de manière indissociable l'intégration des individus à la société (intégration tropique) à l'intégration de la société dans son ensemble par la politique (intégration systémique). Cf. Dominique Schnapper, Qu'est-ce que l'intégration ? Paris, Éditions Gallimard, 2007.
- 79 Voir : Bernard Gorce : Islamisme : l'école fait face comme elle peut. In La Croix, 21.10. 2020. <https://www.la-croix.com/Famille/Islamisme-lecole-fait-face-comme-peut-2020-10-21-1201120553> (dernier accès : 1.11.2021) ; Projet de loi confortant le respect des principes de la République. Audition de Mme Dominique Schnapper, sociologue, présidente du Conseil des sages de la laïcité, 17 février 2021. <http://www.senat.fr/rap/a20-450/a20-4507.html> (dernier accès : 1.11.2021).
- 80 Les affirmations contraires sont peu nombreuses mais véhémentes. Pour les plus notables, voir Gilles Kepel (avec Antoine Jardin) : Terreur dans l'Hexagone. Genèse du djihad français. Paris, Gallimard, 2015 et Gilles Kepel : La Fracture. Paris, Gallimard, 2016.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Sources, protocoles et publications officielles de la Cour

- C** Conclusions préliminaires de la visite : Le rapporteur spécial des Nations unies sur la promotion et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans la lutte contre le terrorisme conclut sa visite en France, 23 mai 2018. <https://www.ohchr.org/EN/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=23128&LangID=E> (dernier accès : 1.11.2021).
- D** Décret n° 2018-714 du 3 août 2018 relatif au « système API-PNR France » et modifiant le code de la sécurité intérieure (partie réglementaire). <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000037301107/> (dernier accès : 1.11.2021).
- L** Lutte contre les séparatismes – la République en action : discours d'Emmanuel Macron, président de la République, sur la lutte contre les séparatismes (Les Mureaux, 02 oct. 2020). <https://www.diplomatie.gouv.fr/en/coming-to-france/france-facts/secularism-and-religious-freedom-in-france-63815/article/fight-against-separatism-the-republic-in-action-speech-by-emmanuel-macron> (dernier accès : 1.11.2021).

Les messages du président de la République au Parlement, 16 novembre 2015. <https://www.senat.fr/evenement/archives/D46/hollande.html> (dernier accès : 1.11.2021).

Loi relative au renforcement de la protection des installations civiles abritant des matières nucléaires. Loi n° 2015-588 du 2 juin 2015. <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/loi/2015/6/2/DEFX1506466L/jo/texte> (dernier accès : 29.10.2021).

Loi relative au renseignement. Loi n° 2015-912 du 24 juillet 2015. <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000030931899/> (dernier accès : 29.10.2021).

Loi renforçant la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme. Loi n° 2017-1510 du 30 octobre 2017. <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000035932811> (dernier accès : 29.10.2021).

Loi relative à la prévention d'actes de terrorisme et au renseignement. Loi n° 2021-998 du 30 juillet 2021 relative à la prévention d'actes de terrorisme et au renseignement. <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/loi/2017/10/30/INTX1716370L/jo/texte> (dernier accès : 29.10.2021).

- P** Projet de loi confortant le respect des principes de la République. Audition de Mme Dominique Schnapper, sociologue, présidente du Conseil des sages de la laïcité, 17 février 2021. <http://www.senat.fr/rap/a20-450/a20-4507.html> (dernier accès : 1.11.2021).
- R** Rapport d'information n° 2082 de l'Assemblée nationale sur les services publics face à la radicalisation, 27 juin 2019. https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/rapports/cion_lois/l15b2082_rapport-information#_ftn13 (dernier accès : 1.11.2021).
- Rapport n° 3922 de l'Assemblée nationale relatif aux moyens mis en œuvre par l'État pour lutter contre le terrorisme depuis le 7 janvier 2015, 5 juillet 2016. <https://www.assemblee-nationale.fr/14/pdf/rap-enq/r3922-t1.pdf> (dernier accès : 1.11.2021).
- Retour des djihadistes « français » partis combattre aux côtés de l'État islamique. Réponse du ministère de la Justice, 19 décembre 2019. <https://www.senat.fr/questions/base/2019/qSEQ190208777.html> (dernier accès : 1.11.2021).

Publications dans les médias et recherche

- A** Aron, Raymond : *Paix et Guerre entre les nations*, Paris, Calmann-Lévy, 1962.
- Avran, Isabelle : Valéry Giscard d'Estaing, une diplomatie européenne active au Proche-Orient. In *Orient XXI*, 14.12.2020. <https://orientxxi.info/magazine/valery-giscard-d-estaing-une-diplomatie-europeenne-active-au-proche-orient,4364> (dernier accès : 7.10.2021).
- B** Bayart, Jean-François : Mali : le choix raisonné de la France. *Le Monde*, 22.1.2013. https://www.lemonde.fr/idees/article/2013/01/22/mali-le-choix-raisonne-de-la-france_1820680_3232.html (dernier accès : 1.11.2021).
- Benjamin, Anna : Retour de djihadistes : la délicate politique du « cas par cas » de Macron. *L'Express*, 4.1.2018. https://www.lexpress.fr/actualite/monde/proche-moyen-orient/retour-de-djihadistes-la-delicate-politique-du-cas-par-cas-de-macron_1973466.html (dernier accès : 1.11.2021).
- Brantly, Aaron : Innovation and Adaptation in Jihadist Digital Security. In *Survival*, vol. 59, numéro 1, 2017, p. 79–102.
- Brisard, Jean-Charles/Jackson, Kevin : The Islamic State's External Operations and the French-Belgian Nexus. In *CTC Sentinel*, vol. 9, n°11, 2016, p. 8–15. https://ctc.usma.edu/wp-content/uploads/2016/11/CTC-Sentinel_Vol9Iss1118.pdf (dernier accès : 7.10.2021).
- Byman, Daniel : Do Targeted Killings Work? In *Foreign Affairs*, vol. 85, numéro 2, 2006, p. 95–111.
- Byman, Daniel : How to Hunt a Lone Wolf : Countering Terrorists Who Act on Their Own. In : *Foreign Affairs*, vol. 96, numéro 2, 2017, pp. 96–105.

- C Ce que l'on sait sur la radicalisation des frères Kouachi. *Le Monde*, 9.1.2015. https://www.lemonde.fr/societe/article/2015/01/09/ce-que-l-on-sait-sur-la-radicalisation-des-freres-kouachi_4552422_3224.html (dernier accès : 7.10.2021).
- Clifford, Bennett : Trucks, Knives, Bombs, Whatever. Exploring Pro-Islamic State Instructional Material on Telegram. In *CTC Sentinel*, vol. 11, numéro 5, 2018, pp. 23–29. https://ctc.usma.edu/wp-content/uploads/2018/05/CTC-Sentinel_Vol11Iss5.pdf (dernier accès : 7.10.2021).
- Cohen, Samy : *De Gaulle, les gaullistes et Israël*. Paris, Alain Moreau, 1974.
- Colard, Daniel : La politique méditerranéenne et proche-orientale de G. Pompidou. In *Politique étrangère*, vol. 43, numéro 3, 1978, pp. 283–306.
- Crettiez, Xavier/Sèze, Romain (Ed.) : Saisir les mécanismes de la radicalisation violente : Pour une analyse processuelle et biographique des engagements violents. INHESJ/CESDIP/Mission de recherche Droit et Justice, 2017.
- Cronin, Audrey Kurth : ISIS Is Not a Terrorist Group: Why Counterterrorism Won't Stop the Latest Jihadist Thread. In *Foreign Affairs*, vol. 94, numéro 2, 2015, p. 87–98.
- F Filiu, Jean-Pierre : François Mitterrand and the Palestinians: 1956–95. In *Journal of Palestine Studies*, vol. 38, numéro 2, 2009, pp. 24–41.
- Frost, Natasha : New Zealand Police Kill 'Extremist' Who Stabbed 6 in ISIS-Inspired Attack. *The New York Times*, 3.9.2021. <https://www.nytimes.com/2021/09/03/world/asia/new-zealand-isis-terrorist-attack.html> (dernier accès : 1.11.2021).
- G Gaub, Florence : Waging #Eurojihad : foreign fighters in ISIL. In : *EU-ISS*, vol. 53, décembre 2015. https://www.iss.europa.eu/sites/default/files/EUISSFiles/Alert_53_Foreign_fighters_in_ISIL.pdf (dernier accès : 7.10.2021).
- Gorce, Bernard : Islamisme : l'école fait face comme elle peut. *La Croix*, 21.10.2020. <https://www.la-croix.com/Famille/Islamisme-lecole-fait-face-comme-peut-2020-10-21-1201120553> (dernier accès : 1.11.2021).
- Guichaoua, Yvan : The bitter harvest of French interventionism in the Sahel. In *International Affairs*, vol. 96, numéro 4, 2020, p. 895–911.
- H Haine, Jean-Yves : Robust Containment : French and US security policies in Africa. Note de l'Ifri, février 2016. https://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/note_ifri-ocppc_jyh_en.pdf (dernier accès : 1.11.2021).
- Hecker, Marc : 137 nuances de terrorisme. Les djihadistes de France face à la justice. Etudes de l'IFRI, Focus Stratégique, vol. 79, 2018. https://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/hecker_137_nuances_de_terrorisme_2018.pdf (dernier accès : 29.10.2021).

- Hegghammer, Thomas : Should I Stay or Should I Go ? Explaining Variation in Western Jihadists' Choice between Domestic and Foreign Fighting. In *American Political Science Review*, vol. 107, numéro 1, 2013, pp. 1–15.
- Heisbourg, François : A Surprising Little War: First Lessons of Mali. In *Survival*, vol. 55, numéro 2, 2013, pp. 7–18.
- Horgan, John : From Profiles to Pathways and Roots to Routes : Perspectives from Psychology on Radicalization into Terrorism. In *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, vol. 618, 2008, pp. 80–94.
- Howard, Michael : What's In A Name? : How to Fight Terrorism. In *Foreign Affairs*, février/janvier 2002, pp. 8–13. <https://www.foreignaffairs.com/articles/2002-01-01/whats-name-how-fight-terrorism> (dernier accès : 29.10.2021).
- J** Jordan, Jenna : Attacking the Leader, Missing the Mark : Why Terrorist Groups Survive Decapitation Strikes. In *International Security*, vol. 38, numéro 4, 2014, p. 7–38.
- K** Kepel, Gilles : *La Fracture*. Paris, Gallimard, 2016.
- Kepel, Gilles/Jardin, Antoine : *Terreur dans l'Hexagone. Genèse du djihad français*. Paris, Gallimard, 2015.
- L** La spécificité négligée des djihads locaux. In *Le Monde diplomatique*, octobre 2021.
- Lequesne, Christian : Christian: French foreign and security challenges after the Paris terrorist attacks. In *Contemporary Security Policy*, vol. 37, numéro 2, 2016, p. 306–318.
- Lia, Brynjar/Hegghammer, Thomas : Jihadi Strategic Studies : The Alleged Al Qaida Policy Study Preceding the Madrid Bombings. In *Studies in Conflict & Terrorism*, vol. 27, numéro 5, 2004, pp. 355–375.
- Luca, Raineri : Explaining the Rise of Jihadism in Africa: The crucial Case of the Islamic State of the Greater Sahara. In *Terrorism and Political Violence*, 2020.
- Lyman, Princeton N./Morrison, J. Stephen : The Terrorist Threat in Africa. In *Foreign Affairs*, vol. 84, numéro 1, 2004, pp. 75–86.
- N** Nesser, Petter : Foiled Versus Launched Terror Plots : Some Lessons Learned. In: EICTP Vienna Research Papers On Transnational Terrorism And Counter-Terrorism: Key Determinants Of Transnational Terrorism In The Era Of Covid-19 And Beyond. Trajectory, Disruption And The Way Forward, vol. II. Vienne, Institut européen de lutte contre le terrorisme et de prévention des conflits, 2021, pp. 143–157. <https://www.eictp.eu/wp-content/uploads/2021/03/EICTP-Katalog-Langfassung-Terrorism-Vol-2-002.pdf> (dernier accès : 29.10.2021).

Nesser, Petter : Military Interventions, Jihadi Networks, and Terrorist Entrepreneurs : How the Islamic State Terror Wave Rose So High in Europe. In *CTC Sentinel*, vol. 12, numéro 3, mars 2019, p. 15–22. <https://ctc.usma.edu/wp-content/uploads/2019/03/CTC-SENTINEL-032019.pdf> (dernier accès : 29.10.2021).

- P** Pérouse de Montclos, Marc-Antoine : Faut-il négocier avec les djihadistes au Sahel ? In *Politique étrangère*, vol. 85, numéro 1, 2020, pp. 175–187.

Pérouse de Montclos, Marc-Antoine : *Une guerre perdue : La France au Sahel*. Paris, JC Lattès, 2020.

Peter, Pham J. : Foreign Influences and Shifting Horizons : The Ongoing Evolution of Al Qaeda in the Islamic Maghreb. In *Orbis*, vol. 55, numéro 2, 2011, pp. 240–254.

- R** Reinares, Fernando : *Al Qaeda's Revenge : the 2004-Madrid Train Bombings*. Washington, D.C/New York, Woodrow Wilson Center Press/Columbia University Press, 2017.

Rieker, Pernille : *Fighting International Terrorism the French Way*. In *French Foreign Policy in a Changing World*. Cham, Palgrave Macmillan, 2017, p. 133–157.

Roy, Olivier : Al-Qaïda et le nihilisme des jeunes. In *Esprit*, mars/avril 2014, p. 112–116.

Roy, Olivier : Al Qaeda in the West as a Youth Movement : The Power of a Narrative. In CEPS Policy Brief n° 168, août 2008.

Roy, Olivier : *Jihad and Death. The Global Appeal of Islamic State*. Londres, C. Hurst and Co, 2017.

Roy, Olivier : La radicalisation djihadiste, et La spécificité négligée des djihads locaux. In *Le Monde diplomatique*, octobre 2021.

Roy, Olivier : Jihadi radicalization: between the local and the global. NDC Policy Brief, n° 8, avril 2021. <https://www.ndc.nato.int/news/news.php?icode=1555> (dernier accès : 29.10.2021).

- S** el-Said, Hamed/Barrett, Richard : Enhancing the Understanding of the Foreign Terrorist Fighters Phenomenon in Syria. In : Bureau de lutte contre le terrorisme des Nations unies, juillet 2017.

Schnapper, Dominique : *Qu'est-ce que l'intégration ?* Paris, Éditions Gallimard, 2007.

Seelow, Soleen : Au procès du 13-Novembre : face à une victime musulmane, les justifications de Salah Abdeslam. *Le Monde*, 30.9.2021. https://www.lemonde.fr/societe/article/2021/09/30/au-proces-du-13-novembre-face-a-une-victime-musulmane-les-justifications-de-salah-abdeslam_6096650_3224.html (dernier accès : 7.10.2021).

Sélignan, Maïté : Immigration : Macron plaide pour une refonte de Schengen. *Le Figaro*, 25.4.2019. <https://www.lefigaro.fr/international/immigration-macron-plaide-pour-une-refonte-de-schengen-20190425> (dernier accès : 7.10.2021).

Sèze, Romain/Clément, Pierre-Alain : État de littérature. Still routes over roots? Les introuvables racines du djihadisme français. In *Critique internationale*, n° 92, 2021, 173–191.

Spain Says Tape Claims Al Qaeda Behind Attacks. *Reuters*, 13.3.2004.

Steinberg, Guido : *Jihadism in Austria : A Dangerous Scene with Considerable Ideological Reach*. Berlin, Konrad Adenauer Stiftung, 2021.

Suc, Matthieu : Ces terroristes qui menacent la France : La chaîne de commandement qui conduit aux attentats. *Mediapart*, 23.3.2016. <https://www.mediapart.fr/journal/france/230316/ces-terroristes-qui-menacent-la-france-23-la-chaine-de-commandement-qui-conduit-aux-attentats?onglet=full> (dernier accès : 7.10.2021).

T Taylor, Paul : France stuck in Sahel despite 'withdrawal'. *Politico*, 12.6.2021. <https://www.politico.eu/article/emmanuel-macron-france-stuck-in-sahel-west-africa-despite-withdrawal/> (dernier accès : 1.11.2021).

V Vincent, Elise : 13-Novembre : l'enquête dévoile un projet terroriste de grande ampleur. *Le Monde*, 5.10.2016. https://www.lemonde.fr/attaques-a-paris/article/2016/10/05/13-novembre-l-enquete-devoile-un-projet-terroriste-de-grande-ampleur_5008251_4809495.html (dernier accès : 7.10.2021).

L'AUTEUR



Mme Cynthia Salloum est chercheuse et conseillère pédagogique au Collège de défense de l'OTAN. Ses recherches portent sur la diplomatie, la sécurité internationale, la violence politique et la radicalisation. Avant de rejoindre le CDO, elle a été Max Weber Fellow et chercheuse au département des sciences sociales et politiques et au Centre d'études avancées Robert Schuman de l'Institut universitaire européen de Florence, et chargée de cours à Sciences Po, Paris. Auparavant, elle était affiliée à l'Institut d'études stratégiques du ministère français des Armées.



Depuis les années 1990, la France est l'un des pays occidentaux les plus ciblés par les terroristes. Cynthia Salloum propose ici une analyse précise de la menace et identifie les vulnérabilités, différencie le terrorisme organisationnel et le terrorisme opportuniste, et donne un aperçu de la réponse française aux attaques terroristes djihadistes. Elle analyse la polarisation aiguë du débat politique français autour de la religion et de la laïcité et souligne la nécessité de séparer les réponses politiques des réponses stratégiques.